

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation, de la Culture et des Sports

ACTES DU COLLOQUE :

« NEUJ PRO 2016 – 15^e Rencontres Nationales des Professionnels et Elus de la Jeunesse »

CONFÉRENCE PLÉNIÈRE

Les politiques jeunesse face aux nouvelles configurations territoriales

Intervenants :

Gérard DÉRIOT, président du Conseil Départemental de l'Allier, sénateur de l'Allier

Marie-Christine STEYER, adjointe au maire de Vichy, chargée des affaires sociales

Charlotte BENOIT, conseillère régionale et adjointe au maire de Vichy, chargée de la culture

Thibaut de SAINT-POL, directeur de l'INJEP

Frédéric BOURTHOUMIEU, conseiller jeunesse au Commissariat général à l'investissement

Laurence ALLEFRESEDE, vice-présidente chargée de la jeunesse, citoyenneté, vie associative au Département de l'Ardèche

Isabelle KUNTZ, directrice du CRIJ Rhône-Alpes

Franck PRESUMEY, président du CRAJEP Rhône-Alpes

Hugues GROUT, membre du Comité d'animation du Forum français de la jeunesse

Animateur :

Frédéric PAIRAULT, délégué général de l'ANACEJ

Frédéric Pairault, délégué général de l'ANACEJ : Bonjour à toutes et tous. Bienvenue à notre séance plénière. Avant notre table ronde sur les politiques jeunesse face aux configurations territoriales, je vais inviter madame Marie-Christine Steyer, adjointe au maire de Vichy, en charge des affaires sociales, à venir me rejoindre sur scène pour le mot d'accueil et d'ouverture de la ville de Vichy.

Marie-Christine Steyer, adjointe au maire de Vichy, chargée des affaires sociales : Monsieur le Président du Conseil Départemental, Monsieur le Directeur de l'Institut de la Jeunesse, Mesdames et Messieurs, bonjour à toutes et à tous et merci d'être présents cette année encore à Vichy. Vous êtes fidèles au rendez-vous de ces rencontres nationales des professionnels et des élus de la jeunesse et je suis très heureuse de vous accueillir aujourd'hui au nom de notre maire Claude Malhuret qui malheureusement est retenu par d'autres obligations. Vous attendiez peut-être également Claire Grelet, puisqu'elle était inscrite dans le programme, malheureusement elle aussi a eu des impératifs d'agenda. Il faudra donc vous contenter de moi.

Je veux au préalable remercier le Conseil Départemental de l'Allier, à l'initiative de ce projet, pour avoir choisi de l'enraciner durablement dans notre ville. Merci naturellement au Président Gérard Dériot, ainsi qu'à tous les élus départementaux qui ont œuvré pour cela. Merci aussi aux services départementaux sans qui rien de cela ne serait possible. Et puis je tiens également à remercier tous les élus ici présents qui témoignent de l'intérêt de leur collectivité quelles qu'elles soient pour ces questions. Merci enfin aux responsables des structures qui œuvrent en faveur de la jeunesse. Vous êtes tous et toutes les bienvenus dans ce centre omnisports de Vichy. Evidemment se réunir au début de l'automne pour célébrer la jeunesse, son allant et son dynamisme, c'est un heureux contrepied puisque l'automne a en effet mauvaise presse et particulièrement aujourd'hui ça se confirme, c'est la saison des feuilles mortes, des nuits froides et des matins gelés. Une saison à propos de laquelle Charles Baudelaire écrivait : « Bientôt nous plongeons dans les froides ténèbres, adieu vive clarté de nos étés trop courts. » Nul doute que le poète aurait apprécié à ses justes valeurs ces rencontres traditionnelles, par lesquelles

le souffle de la jeunesse insuffle son contrepoison au spleen automnal. La jeunesse... c'est déjà la 15^{ème} édition Neuj'Pro et le programme est toujours aussi chargé, mais dans le bon sens du terme : vous avez des conférences, des tables-rondes, des rencontres, des ateliers participatifs avec comme d'habitude des intervenants venus d'horizons variés et de métiers différents pour enrichir le débat de leurs analyses pertinentes et qui donnent à penser puisque donner à penser c'est tout l'intérêt de cette manifestation, et c'est heureux, qui échappe miraculeusement au mal étrange qui frappe partout et qu'on appelle la réunionite, c'est-à-dire l'art de se réunir avec comme seul objectif de se réunir. Ici c'est tout le contraire : les idées se confrontent, les points de vue s'échangent, de nouvelles manières de faire émergent. Une heureuse collision a lieu entre les institutions et la jeunesse à travers ces représentants. Pour l'adjointe au maire que je suis, ce type de rencontre est essentiel et je dirais même que nous en sommes demandeurs. Neuj'Pro, c'est une triple garantie, d'abord celle de participer à des débats riches et constructifs, ensuite celle du dialogue, pas toujours naturel, entre élus et acteurs de politiques publiques en faveur de la jeunesse et celle enfin de pouvoir inscrire nos réflexions dans la durée puisque ces rencontres viennent rituellement chaque année. Cela nous permet de prendre le recul nécessaire à une bonne réflexion et mettre nos analyses en perspective. A Vichy nous savons que la jeunesse constitue l'avenir d'un territoire et nous cherchons donc à donner à nos jeunes l'envie de rester ici, de s'y sentir bien et de s'y épanouir. Et pour cela il nous faut redoubler d'audace car nous avons fort à faire avec la concurrence des grands centres urbains jugés parfois plus attractifs, par leur dimension, leurs moyens et l'offre de services qu'ils peuvent donc développer. Aussi nous nous efforçons de mettre en place des politiques dynamiques et ambitieuses. Par exemple en matière de sport, qui est à la fois un vecteur d'épanouissement personnel et d'enseignement des valeurs collectives, puisqu'il y a de nombreux stages sportifs qui ont lieu à Vichy, vous avez certainement entendu parler de l'Iron man et vous êtes au cœur du centre omnisports. Dans le domaine des formations universitaires, en effet, nous avons eu 800 étudiants qui sont répartis sur 12 formations spécialisées dans des domaines aussi variés que le multimédia, la gestion, la communication, le commerce, la pharmacie et les langues. Et depuis cette rentrée nous accueillons 300 étudiants de la 1^{ère} année commune aux études de santé. Egalement, nous soutenons les initiatives à même d'attirer une population jeune et nous avons le CAVILAM alliance française qui constitue un parfait exemple puisqu'il accueille des jeunes venus du monde entier (des stagiaires jeunes et moins jeunes également tout de même). Sans oublier le développement d'une politique culturelle offensive puisque nous avons le CCVL, c'est-à-dire le centre culturel Valéry Larbaud et également la double programmation de l'opéra. En effet, à l'opéra, nous avons d'ailleurs l'adjointe à la culture de Vichy qui est ici, il y a 2 saisons : une saison en été et une saison en hiver. Et puis bien entendu nous avons un tissu associatif riche et varié. Bienvenue à la 15^{ème} édition de Neuj Pro en cette année d'élections mettons de côté un instant les considérations électorales et parlons politique avec un grand P, celle pour laquelle les jeunes d'aujourd'hui s'engagent, militent, débattent, puisque ces rencontres permettent de mieux appréhender leurs attentes et leurs besoins étant entendu bien sûr qu'aucune société ne tend vers le progrès sans une jeunesse épanouie. Merci à vous.

Frédéric Pairault, délégué général de l'ANACEJ : merci madame Steyer. Je vais inviter Gérard Dériot, Président du Conseil Départemental et Sénateur de l'Allier à nous rejoindre.

Gérard Dériot, Président du Conseil Départemental de l'Allier et Sénateur de l'Allier : Madame l'adjointe au maire de Vichy, merci de votre accueil et merci de ce discours très construit et très représentatif de la ville de Vichy et de son agglomération. Il montre le côté culturel, touristique et dynamique dans l'activité économique. Je voudrais saluer mes collègues, vice-présidents du Conseil Départemental : monsieur le vice-président chargé de la culture et de la jeunesse, madame la vice-présidente chargée des sports, monsieur le vice-président chargé du personnel, madame la conseillère départementale. Je voudrais saluer madame la conseillère régionale et monsieur le directeur de l'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire et vous toutes et vous tous Mesdames et Messieurs les élus et vous toutes et vous tous Mesdames et Messieurs.

Tout d'abord, permettez-moi de vous dire tout le plaisir que j'ai de vous accueillir en Allier pour cette 15^{ème} édition des rencontres Neuj'pro. Je vous remercie à nouveau, madame l'adjointe au maire, de nous recevoir dans cette très belle ville de Vichy. Ces journées sont l'occasion de s'interroger ensemble sur les questions de la jeunesse, sur le sens de nos actions, sur les améliorations à apporter. Notre objectif commun est que chacun puisse véritablement trouver sa place, et s'épanouir pleinement, dans notre société.

Je tiens à profiter de ce moment pour remercier un autre de nos membres de l'exécutif départemental, Claude Riboulet, qui au moment de la création de Neuj'pro était mon vice-président chargé de la

jeunesse. Aujourd'hui, il est notre rapporteur général du budget, celui qui nous fait beaucoup de misère puisque dans les moments difficiles ce sont les finances qui sont le plus difficile à gérer. Je me rappelle que, quand il a voulu donner cette ampleur à cette manifestation, c'était déjà enthousiasmant. C'est pourquoi nous étions tous allés dans son sens. Nous pensions que ces rencontres nationales des professionnels de la jeunesse avec l'ensemble de nos partenaires étaient importantes. De les ancrer à Vichy, comme vous l'avez rappelé tout à l'heure madame, était pour nous essentiel, indispensable et le meilleur moyen de leur assurer une pérennité. C'est chose faite. Et c'est pourquoi tous nos partenaires sont là : l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes, l'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire et son Directeur, monsieur de Saint-Pol, qui prendra la parole dans quelques instants, le Comité pour les Relations Nationales et Internationales des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire, l'Association des Départements de France, le Forum Français de la Jeunesse, Vichy Val d'Allier qui est la communauté d'agglomération de Vichy, le Journal de l'Animation, et, pour la première fois cette année, le Centre National de la Fonction Publique Territoriale, afin que ces journées soient reconnues comme une formation continue pour les agents de la fonction publique territoriale. Je voudrais en remercier le président régional, mon vice-président chargé du personnel, Jean-Jacques Rozier. On ne peut que s'en féliciter.

Ces partenaires d'envergure nationale, qui s'investissent en faveur de la jeunesse, démontrent le succès grandissant du Neuj'pro, qui est devenu le seul colloque en France qui place la jeunesse au cœur des débats dans une réflexion collective, avec une participation croissante d'année en année de spécialistes, de chercheurs, d'associations, d'élus et de professionnels de terrain en charge des politiques publiques en faveur de la jeunesse.

La jeunesse n'est pas une simple étape de la vie. La jeunesse est éphémère, mais elle reste dans les têtes au fil des années, car c'est ainsi que les actions continuent et que l'on peut passer la main à nos successeurs. La jeunesse constitue un véritable moteur et une force vive pour nos territoires. C'est aujourd'hui que les jeunes consolident leurs connaissances et leur savoir, afin de devenir des adultes éclairés et autonomes. La jeunesse est donc un véritable « devoir d'avenir » auquel les collectivités, le tissu associatif, et l'ensemble des professionnels et des acteurs publics doivent prêter une attention toute particulière. Être jeune, c'est s'armer pour déjouer les obstacles d'aujourd'hui et de demain, dans un monde hyper-connecté et hyperconcurrentiel. Toutes ces problématiques auxquelles sont confrontés les jeunes doivent trouver des réponses concrètes et il est de notre devoir d'y répondre en réfléchissant à des politiques jeunesse pertinentes, à des lieux où les jeunes auront réellement envie de bâtir un projet de vie et de participer au développement de leur territoire. Nous ne pouvons agir chacun de notre côté. C'est uniquement dans une logique de partenariat que nous pourrons, comme c'est le cas aujourd'hui, créer une véritable synergie et progresser dans l'élaboration de nos politiques jeunesse, qui touchent autant la sphère familiale, éducative, professionnelle ou encore associative. La jeunesse est l'âge du possible, disait Ambrose Bierce. C'est pourquoi nous devons leur faire confiance, leur donner leur chance et les porter quand cela est nécessaire. C'est ensemble que nous ferons évoluer notre société.

Dans le cadre de sa politique jeunesse, ce sont des actions concrètes que le Conseil Départemental de l'Allier engage et ce, depuis de nombreuses années. Nous avons réaffirmé l'éducation comme priorité au travers de notre plan « Collège 21 », afin d'offrir les meilleures conditions d'éducation aux jeunes et devenir le partenaire essentiel de leur réussite éducative, au travers notamment du numérique.

Je voudrais remercier à nouveau tous les participants bien sûr, mais aussi tous les partenaires et les professionnels qui se mobilisent autour de cette belle manifestation. Je vous souhaite à tous de profiter pleinement de ces rencontres et de ces échanges. En effet, le but de cette manifestation est aussi de confronter les expériences, d'écouter les idées des uns et des autres et à la fin d'en tirer la meilleur substance. C'est ce qui a toujours été le cas dans cette manifestation du Neuj'pro et ça va continuer. Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente journée. Merci encore à toutes et à tous.

Frédéric Pairault, délégué général de l'ANACEJ : merci monsieur le Président. On va commencer à travailler sur la 16^{ème} édition pour l'année prochaine. Je vais inviter madame Charlotte Benoît, conseillère régionale et adjointe au maire de Vichy, en charge de la culture à nous accueillir au nom de la région Rhône-Alpes-Auvergne.

Charlotte Benoît, conseillère régionale et adjointe au maire de Vichy, en charge de la culture : Bonjour à tous, effectivement en tant qu'élue de la ville de Vichy, comme viennent de le faire le Président Dériot et Marie-Christine Steyer, je voudrais vous souhaiter la bienvenue ici à Vichy et vous dire que c'est toujours un grand plaisir d'accueillir ces rencontres organisées par le Conseil Départemental. Aujourd'hui, comme vous l'avez dit, je m'adresse à vous non pas en tant qu'élue de la

ville de Vichy, mais en tant que conseillère régionale. Et je voudrais donc commencer par vous présenter les excuses de Marie-Camille Rey, notre vice-présidente de la Région Auvergne Rhône Alpes, en charge de la jeunesse, des sports et de la vie associative. Elle n'a malheureusement pas pu être avec nous aujourd'hui, donc elle m'a chargée de la représenter parmi vous ce matin. A la Région, nous le savons, vos attentes sont grandes, mais comme vous le savez la nouvelle assemblée régionale qui a été élue en décembre 2015 et qui a officiellement pris ses fonctions en janvier 2016, a eu affaire à une situation inédite du fait de la loi NOTRe, c'est bien sûr la fusion de 2 régions Auvergne et Rhône-Alpes, une fusion visant des territoires avec des politiques très différentes, dans de nombreux domaines, et notamment dans ceux de la jeunesse et de la vie associative. A partir de là, il était tout à fait impossible d'imaginer fonctionner avec des dispositifs qui n'étaient pas convergents et qui étaient parfois même totalement antinomiques et il n'était pas non plus envisageable pour des questions de rapidité ou de calendrier de fondre tel dispositif sur l'autre, niant ainsi toute spécificité territoriale. Il était donc nécessaire et incontournable de passer par une phase de diagnostic, puis de réflexion, avant de mettre en œuvre une politique qui puisse, conformément aux souhaits de l'exécutif, contribuer au mieux à l'épanouissement et à l'autonomie de la jeunesse sur notre territoire. Quand je vous parle de disparité, un exemple très parlant, et que vous connaissez sûrement pour un grand nombre d'entre vous ici, c'est celui des cartes M'RA et des cartes jeunes nouveau monde. Pour la carte M'RA, c'est en ex-Rhône-Alpes, ce sont plus de 300 000 bénéficiaires, pour l'essentiel des lycéens et des apprentis. Pour la carte jeune nouveau monde en ex-Auvergne ce sont presque 18 000 cartes attribuées sur condition de ressources à des jeunes des missions locales, des étudiants boursiers par exemple. En Rhône-Alpes-Auvergne, ce sont plus de 960 établissements partenaires et presque 8 000 partenaires dans les domaines de la culture, du sport et de la santé. En Auvergne, ce sont environ 1 000 partenaires sous formes de pharmacies, les auto-écoles, les assureurs. Donc vous voyez des dispositifs totalement différents. Donc les cartes actuelles ont bien entendu été reconduites en 2016 à budget et à périmètre constants, mais elles doivent laisser la place à un nouveau dispositif et, lors de l'assemblée plénière du 7 juillet dernier, l'assemblée régionale a adopté un rapport qui en précise les contours avec un lancement prévu pour le printemps 2017. Mais au-delà des cartes, les chantiers sont nombreux, comme vous le savez. Le développement du service civique qui sera revisité pour une efficacité supérieure, la question de la mobilité européenne et internationale en partenariat avec l'Etat, les aides aux projets, et encore bien d'autres leviers qui visent à offrir aux jeunes de notre région un environnement qui leur soit tout à fait favorable. Mais, comme je vous le disais à l'instant, ça passe forcément par un temps de mise en cohérence des politiques existantes, par une refonte de certains dispositifs, par une amélioration de certains autres pour une meilleure efficacité et par la création de nouveaux outils au service de la politique dictée par la Région. Et dans ce cadre, la prochaine session plénière, qui aura lieu les 15 et 16 décembre prochains, qui sera consacrée à l'adoption du budget primitif, sera notamment l'occasion de dessiner les grandes orientations de la politique jeunesse de la Région et il en découlera donc un certain nombre de délibérations cadres, livrant la feuille de route régionale dans ce domaine. Soyez en tout cas certains que l'exécutif porte une attention toute particulière à l'ensemble des dispositifs à destination de la jeunesse, qu'il travaille à bâtir une Région, qui sont, et qui sera, et qui soit aux côtés des jeunes, de tous les jeunes de tous nos territoires de cette grande nouvelle région et qu'il reste pour cela à l'écoute de tous les acteurs pour placer la jeunesse au cœur de ses priorités. Je vous remercie.

Frédéric Pairault, délégué général de l'ANACEJ : merci beaucoup madame Benoit. Pour terminer, j'invite Thibaut de Saint-Pol, le tout nouveau directeur de l'INJEP, partenaire de ces Neuj'pro, à prendre la parole.

Thibaut de Saint-Pol, directeur de l'INJEP : merci beaucoup. Monsieur le Président du Conseil Départemental, madame la conseillère régionale, madame l'adjointe au maire de Vichy, mesdames, messieurs, c'est avec beaucoup de plaisir que je suis ici depuis hier avec vous. L'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire est impliqué à Neuj'Pro chaque année depuis sa création et cette rencontre est pour nous un rendez-vous incontournable. Nous travaillons depuis plus de 25 ans sur les questions de territorialisation des politiques de jeunesse, nous réfléchissons avec vous sur l'évolution des métiers de l'animation. Et ce temps d'échange, et les discussions qu'on a eu hier l'ont encore prouvé, est essentiel pour l'ensemble de nos activités et il nous paraît d'autant plus important dans le contexte actuel où se mettent en place de nouvelles configurations territoriales. Pour les professionnels de jeunesse, associatifs ou collectivités territoriales, il est essentiel aujourd'hui de disposer de moments d'échange pour partager des réflexions, des pratiques pour se tenir informé des enjeux, de l'actualité dans nos domaines, mais aussi, et on l'a vu hier, débattre des expériences qui sont initiées dans certains

territoires et discuter de la manière dont elles pourraient essaimer, être utilisées à d'autres endroits. Et c'est dans cette perspective que nous nous situons aujourd'hui à l'INJEP. Mais cette année, c'est aussi un institut plus fort qui se présente devant vous. Comme vous le savez peut-être nous sommes service à compétence nationale depuis le 1^{er} janvier dernier, qui est un statut qui garantit notre indépendance scientifique et financière. Et l'INJEP rassemble aujourd'hui des compétences diverses en terme de production de données statistiques, de réalisation d'études et de recherche qualitative, quantitative, d'évaluation, d'expérimentation, de documentation, de veille et de valorisation. Et par notre rôle d'observatoire à vos côtés, mais aussi parce que nous comprenons désormais le service statistique ministériel en charge de la jeunesse et des sports et, dossier sur lequel on travaille aussi avec certains d'entre vous, la mission d'animation du fonds d'expérimentation pour la jeunesse, nous souhaitons aujourd'hui plus que jamais être un pôle de ressource et d'expertise pour l'ensemble des acteurs dans ces domaines de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative. Et à l'INJEP, nous sommes attachés à ce positionnement transversal que nous avons avec vous depuis des années, de lieu d'échange entre les acteurs qui ne se croisent pas toujours ou pas fréquemment que ce soit des scientifiques, des décideurs politiques, des professionnels évidemment, des acteurs des collectivités territoriales et bien sûr aussi les jeunes. Et en ça, nous rejoignons totalement la philosophie de ces rencontres et ce que nous collectivement mettons tous en œuvre au cours des différents ateliers. Parmi nos missions, nous avons notamment la responsabilité d'observer, de contribuer à une meilleure connaissance de la situation des jeunes et des politiques de jeunesse, et ça à tous les niveaux, du niveau européen au niveau territorial, sujet sur lequel nous travaillons aussi avec certains d'entre vous. Nous souhaitons étudier et aussi accompagner les évolutions du système d'acteurs de l'éducation populaire, de leur démarche et, je l'évoquais tout à l'heure, via le fonds d'expérimentation pour la jeunesse, nous travaillons à documenter les dispositifs qui marchent en les évaluant de manière indépendante et, via son volet d'essaimage, la France s'engage à réfléchir à la manière dont ils peuvent être utilisés sur d'autres territoires. Au travers des événements et des conférences que nous organisons et auxquels bon nombre d'entre vous nous font le plaisir d'être assidus, nous souhaitons aussi encourager les échanges entre professionnels, élus, intervenants et aussi évidemment les jeunes. C'est aussi cette volonté que nous portons au travers de notre revue d'éducation populaire, les Cahiers de l'action, que vous être nombreux à utiliser et à plébisciter comme lieu d'échange et à contribuer aussi : lieu d'échange sur vos pratiques professionnelles, de mise en perspective, des regards des différents acteurs. Vous pouvez d'ailleurs trouver nos différentes publications à la librairie, sur la table dans la salle au rez-de-chaussée, ou sur le site internet évidemment gratuitement. Et à ce propos, je suis heureux de vous annoncer que dans la perspective de renforcer notre mission de pôle de ressources auprès de l'ensemble des acteurs, nous avons décidé qu'à l'avenir les Cahiers de l'action seraient accessibles gratuitement à l'ensemble des acteurs ce qui n'est pas le cas aujourd'hui et ce qui freine son utilisation et l'essaimage d'un certain nombre d'articles. Alors pour nous cela a évidemment un coût qui est certain, mais c'est pour nous un des symboles forts de la démarche dans laquelle nous nous situons. Par ailleurs, nous réalisons un travail de numérisation de l'ensemble des anciens numéros, après avoir discuté avec vous des difficultés que vous aviez parfois à vous les procurer. Donc ces numéros, en 2017, seront accessibles en ligne et gratuitement pour l'ensemble d'entre vous. Comme vous le savez l'INJEP est par ailleurs impliqué avec vous sur de nombreux chantiers des politiques de jeunesse, en particulier au niveau territorial. Le territoire y constitue bien sûr un cadre, une scène incontournable pour qui veut analyser ou agir sur la situation des jeunes, notamment, car c'est l'espace de vie où les jeunes grandissent, où ils vivent leurs expériences de jeunesse. Mais le territoire est aussi un espace de socialisation, où les jeunes vont interagir avec d'autres, vont construire leur identité individuelle et collective, mais aussi leur rapport au territoire et parfois au croisement de plusieurs territoires, qui est un sujet qui nous intéresse beaucoup. Le territoire c'est aussi de façon plus utilitariste, un ensemble de services, d'offres, d'équipements, de ressources, d'opportunités, qui vont proposer une plus ou moins grande diversité ou qualité, de possibilité de soutien, d'accompagnement, pour construire sa trajectoire de vie. Et si avec la réforme territoriale la question du territoire est plus que jamais un enjeu crucial pour les politiques publiques, nos travaux avec vous font aussi apparaître que cette dimension est un enjeu majeur pour le destin social des jeunes qui peuvent facilement, ou pas, selon les priorités de l'action publique, se construire avec, ou parfois malgré, leur territoire de vie. C'est également un enjeu démocratique lorsque la fragmentation des espaces, les assignations, les ségrégations, l'inégal accès aux mêmes ressources vont accentuer les fractures entre jeunes, qui est aussi un sujet qui nous est cher sur lequel nous travaillons, ces fractures qui peuvent conduire au repli, à l'exclusion, à des trajectoires de dépréciation de soi des jeunes qui sont extrêmement importantes. Et donc ce sont les enjeux, et ils sont grands, auxquels nous sommes désormais confrontés, chacun dans nos métiers, dans nos pratiques

professionnelles, chacun à notre niveau, et pour être en capacité de mieux y répondre, nous devons apprendre à mieux coopérer ensemble, à partager nos ressources, à mettre en commun nos capacités d'expertise aux différents niveaux et c'est le cas notamment avec les différentes collectivités. Pour être efficace l'action publique en direction des jeunes mobilise nécessairement des niveaux territoriaux et des acteurs de jeunesse nombreux, c'est une des spécificités de notre champ, et cela à des échelles qui sont variables autrement dit, elles requièrent l'inter-territorialité. Et si on retrouve ce mot dans beaucoup de discours, il y a un vrai enjeu aujourd'hui à passer à la pratique. Il est nécessaire, en tout il nous semble, pour dépasser les difficultés que peuvent rencontrer les politiques publiques à appréhender les difficultés des jeunes, et en particulier les nouvelles difficultés, de parvenir à articuler l'entrée par les publics et l'entrée par les territoires et plus précisément les parcours individuels et les recompositions territoriales. Autrement dit, il nous faut aujourd'hui inventer des catégories d'action plus dynamiques qui vont prendre en compte la situation territoriale. Et c'est dans cette dynamique que nous nous situons aujourd'hui à l'INJEP, dans un certain nombre de travaux et avec un certain nombre d'entre vous, et à laquelle nous souhaitons contribuer. La construction de cette inter-territorialité, c'est aussi un des enjeux de ces échanges lors de ces rencontres, on l'a vu hier et on le verra sans doute aujourd'hui dans la table ronde qui va suivre, et nous sommes convaincus que c'est ce à quoi ces rencontres contribuent et c'est pourquoi nous sommes attachés à ce partenariat et pourquoi ces débats sont aussi importants à nos yeux. Je vous remercie.

Frédéric Pairault, délégué général de l'ANACEJ : merci monsieur de Saint-Pol. On aura peut-être l'occasion de vous demander de réagir suite aux interventions de la table ronde. Je vous remercie toutes et tous pour ces mots d'accueil. Je vais inviter nos intervenants à venir nous rejoindre sur scène : monsieur Bourthoumieu, conseiller jeunesse au Commissariat général à l'investissement, madame Allefresde, vice-présidente du Département de l'Ardèche en charge de la jeunesse, Isabelle Kuntz, directrice du Centre régional d'information jeunesse de Rhône-Alpes, monsieur Prémey, président, CRAJEP Rhône-Alpes et Hugues Grout, membre du Comité d'animation du Forum français de la jeunesse. Merci à toutes et tous. On vient d'avoir la mise en œuvre de la loi NOTRe. On vient d'avoir la loi égalité citoyenneté qui prévoit un certain nombre de choses, notamment un chef de file sur les politiques jeunesse pour les régions. On parle de millefeuille administratif. On parle de nécessité de proximité, d'organisation des acteurs jeunesse sur les territoires, du PIA jeunesse dont on va parler aujourd'hui. Notre idée est de mettre tout ça à plat en s'appuyant sur des expériences, sur des points de vue d'associations de jeunesse, de jeunes, d'un Département, du CRIJ et du CRAJEP. Chacun se présentera pour expliquer d'où il parle. On va essayer de mieux comprendre comment on peut, dans ce grand chambardement territorial, trouver une place pour la jeunesse, trouver une place pour les politiques jeunesse et surtout voir comment associer les jeunes à la construction de ces politiques publiques en direction des jeunes. On va commencer par Frédéric Bourthoumieu du Commissariat général à l'investissement pour qu'il nous explique ce que l'Etat a souhaité faire quand l'appel à projets PIA jeunesse a été lancé il y a deux ans. Quel était l'objectif de ce PIA jeunesse ? Comment en est-on arrivé à se dire qu'il pourrait être intéressant de mettre ensemble tous les acteurs d'un territoire qui travaillent sur les questions de jeunesse, de réfléchir à un projet qui pourrait être soutenu par l'Etat sur cinq ans pour organiser différemment le territoire sur les politiques jeunesse ?

Frédéric Bourthoumieu, conseiller jeunesse, Commissariat général à l'investissement : merci. Bonjour à toutes et tous. On m'a demandé de présenter ce matin l'appel à projets innovants en faveur de la jeunesse initié dans le cadre du programme des investissements d'avenir. Quand je fais ce type d'intervention, Je constate que tout le monde ne connaît pas les investissements d'avenir ni le commissariat général à l'investissement. Il est important de resituer d'où je parle et ce que sont ces deux objets. Certains d'entre vous connaissent déjà probablement les investissements d'avenir ou en ont entendu parler en 2009 parce qu'on parlait, à l'époque, plutôt de grand emprunt initié par le président Sarkozy. Il avait missionné messieurs Juppé et Rocard et la commission Juppé-Rocard pour faire des propositions d'investissement de la France pour augmenter la croissance et être vecteur de créations d'emplois et de dynamisme économique. Le rapport Juppé-Rocard a fait l'objet de propositions avec un fonds dédié de 35 milliards d'euros, avec des priorités d'intervention en matière d'enseignement supérieur, de recherche, de transferts de la recherche, mais également de cohésion sociale avec des programmes d'internats d'excellence, de l'économie sociale et solidaire ou de développement de l'apprentissage sur le territoire national. En 2012, le nouveau gouvernement a souhaité continuer l'effort d'investissement pour le pays et a initié un deuxième PIA qu'on appelle entre nous le PIA 2 doté de 12 milliards d'euros. On pourrait considérer qu'il est moins ambitieux. Ce n'est pas le cas. C'est qu'il

fallait déjà mettre en œuvre les premiers 35 milliards et qu'on était dans une logique de continuité dans ce deuxième plan. En même temps qu'a été initié ce programme des investissements d'avenir, a été créée une administration de mission rattachée au premier ministre qui est le commissariat général à l'investissement. Il est chargé de superviser l'ensemble de la mise en œuvre de ce programme d'investissement d'avenir. Nous travaillons en interministérialité pour développer des appels à projets nationaux pour identifier des projets qui pourront être soutenus au titre des interventions que j'évoquais tout à l'heure, l'enseignement supérieur, l'ESS et autres. L'idée du PIA est d'identifier des innovations, des très bons projets, on parlait d'excellence à l'époque, et d'initier des projets de coopération. Cela se voit en fil rouge dans toutes les actions du PIA. C'est que la plupart des appels à projets invitent les acteurs à travailler ensemble, à décroquer le monde public et le monde de l'entreprise, à faire en sorte que tous les acteurs des territoires travaillent ensemble pour porter ces projets.

J'ai rejoint le programme d'investissement d'avenir en juillet 2014, notamment sur les questions de jeunesse. Je venais du monde territorial puisque que j'ai successivement occupé des fonctions dans les collectivités, comme vous ici je pense, directeur de centres sociaux, directeur général adjoint des services de politique éducative. J'avais une certaine connaissance, expertise, sur les questions de jeunesse. C'est à ce titre qu'on m'a proposé de rejoindre le commissariat général à l'investissement pour définir les contours de cet appel à projets. En effet, ça a été rappelé hier à plusieurs moments, le président de la république et le gouvernement avaient fait de la jeunesse une de leurs priorités pour ce mandat. Une des traductions, il y en a d'autres, a été de dire qu'il fallait une intervention dans le cadre du PIA. Il faut une action investissements d'avenir sur la jeunesse. Mais il fallait encore en définir les contours. Depuis hier, j'hésite à vous donner une autre information. Je vais la dire tout de suite parce que ce que je vais vous présenter aujourd'hui est d'abord un appel à projets. Et depuis hier, je me disais en vous écoutant qu'on avait trouvé les bons sujets, les bonnes priorités et que j'allais générer beaucoup d'espoir avec l'appel à projets que je vais vous présenter ce matin. Mais je vais vous frustrer parce que je vais vous parler d'un appel à projets qui est plus haut et que certains d'entre vous, qui pourraient avoir légitimement envie de postuler, ne pourront pas le faire. C'est néanmoins intéressant puisqu'on va entrer dans une phase où on a choisi les lauréats, on va les accompagner pendant trois à cinq ans. Et comme ça a été dit par le directeur de l'INJEP, on va faire cet effort de documentation, d'évaluation, d'observation sur le terrain des dynamiques à l'œuvre, des dynamiques de changement qu'on a essayé de susciter par cet appel à projets. Ça va documenter et ça pourra apporter aux acteurs que vous sommes, que vous êtes, des idées sur les bonnes choses à faire, sur les erreurs à éviter dans cette ambition qu'on a voulu porter avec ces projets innovants en faveur de la jeunesse.

Je suis parti de mon expérience personnelle. C'était intéressant comme professionnel qui répondait continuellement à des appels à projets et qui souffrait de devoir entrer mes idées dans un appel à projets qui, a priori, n'y correspondait pas, pour essayer d'obtenir quelques subsides. J'ai rencontré les chercheurs, les acteurs reconnus de la jeunesse pour essayer de définir cet appel à projets. Nous sommes partis de deux grandes idées forces. Je vais lire pour être fidèle au propos et aux éléments qui ont fondé cet appel à projets : « Les questions de jeunesse sont multifactorielles et appellent au dépassement des interventions sectorielles qui ont jusqu'alors guidé l'action publique. C'est le temps de la transversalité et du partenariat ». J'enfonce des portes ouvertes. Vous l'avez dit hier. Vous faites le constat de cette hyper sectorisation, de ce saucissonnage du public, et qu'il y a une impérieuse nécessité de travailler en transversalité. On a constaté aussi qu'il y avait « un impératif de collaboration de tous les secteurs de l'action publique autour d'un projet commun, de définir une stratégie élaborée qui reposerait sur une prise en charge globale de ce que constitue la logique de la jeunesse aujourd'hui ». Cette approche globale était aussi d'induire cette logique de parcours. Un jeune de 13 ans va être jeune jusqu'à 30 ans et va avoir des besoins, des problématiques diverses selon son âge. Il faut donc avoir cette nécessaire logique intellectuelle de parcours de vie. Le deuxième constat important sur lequel nous nous sommes appuyés pour définir cet appel à projet est celui qui a été évoqué par monsieur de Saint-Pol. C'est la territorialisation. « Depuis une trentaine d'années, on assiste en France à un déplacement du centre de gravité de l'action publique vers les collectivités territoriales. La vision de l'action publique descendante imposée de manière centralisée par l'Etat apparaît aujourd'hui dépassée au profit d'un mouvement ascendant qui place les territoires au cœur des enjeux de définition des problématiques publiques et de mise en œuvre des réponses publiques pour y remédier. Le territoire ainsi devient l'espace pertinent pour identifier et définir les problèmes publics et envisager un mode de réponse qui ouvre la scène de l'action publique à une pluralité de partenaires à la fois publics et privés. L'Etat n'est plus le seul compétent. Bien au contraire, l'action publique n'est plus pensée de manière centralisée et descendante, mais bien dans un mouvement plus général de coopération et d'intervention conjointe à tous les échelons territoriaux ». C'est l'esprit général avec lequel on va construire cet appel à

projets. On va éviter de parler d'appel à projets. On va dire l'action jeunesse, les investissements d'avenir puisque nous connaissons les lauréats. Qu'a-t-elle souhaité faire ? Elle visait à favoriser l'émergence de politiques de jeunesse globales. On reprend la logique de parcours, cette logique de multi-besoins de la jeunesse intégrée à l'échelle d'un territoire. Cette logique de politique intégrée est là pour rompre avec la logique de parcellisation, de sectorisation. Il s'agit de dire que tous les sujets des politiques publiques ont la nécessité de penser la question de la jeunesse. Comment on va les y aider, comment on va essayer de produire ce changement ? On attendait des projets qu'ils se coordonnent avec les programmes et les actions existantes et qu'ils se donnent les moyens de revisiter l'existant, d'en améliorer la lisibilité et, dans un deuxième temps, de développer des actions supplémentaires. Dans cet appel à projets, il me semblait très important d'affirmer qu'on n'était pas à nouveau dans une logique de millefeuille. On aurait pu dire qu'on faisait un appel à projets, qu'on allait construire des politiques jeunesse globales et intégrées à côté de toutes les autres politiques jeunesse, qu'on ferait un projet hors sol qui ne prendrait pas en compte l'existant. Ce n'est pas le sujet. L'idée était bien de demander aux porteurs de projets de retravailler l'ensemble de leurs politiques de jeunesse avant, et de nous dire comment ce qui était sectorisé allait être mis en synergie, en coopération, comment les acteurs allaient travailler ensemble déjà avec l'existant avant de penser des choses différentes. Ça a été dit plusieurs fois, ces projets devaient apporter une réponse cohérente et construite aux difficultés des jeunes et construire avec eux. J'ajouterai qu'on a demandé aux projets non seulement de construire le projet avec les jeunes, mais aussi de prévoir la présence des jeunes dans leur gouvernance et de prévoir la présence des jeunes dans l'évaluation du projet. Tous les projets dont on vous parlera, et d'autres personnes présentes ici vous présenteront leurs projets puisqu'elles sont lauréates de l'appel à projets, ont fait une proposition où ils ont montré que les jeunes étaient associés dès le début et le seront jusqu'à la fin et j'espère même au-delà puisque la critique qui a été formulée hier est qu'au bout d'un moment on s'en va. Notre logique dans cet appel à projets est de montrer qu'il y a une transformation possible des politiques jeunesse et que, sans le soutien financier du PIA, néanmoins les habitudes de coopération auront démontré au collectif des acteurs que c'était plus efficient et que travailler différemment avait du sens et qu'ils poursuivront avec d'autres moyens évidemment. Les idées sur lesquelles on attendait les propositions de la part des porteurs de projets, c'était qu'à l'échelle d'un territoire donné leurs projets s'adressent à tous les jeunes dans le sens tranches d'âge, en difficulté, pas en difficulté. La jeunesse est multifactorielle. Il y a des jeunes. C'est ce que j'ai expliqué au commissaire général, Louis Schweitzer, quand j'ai présenté l'action. Il n'était pas très connaisseur des questions de jeunesse. J'avais commencé par lui dire que la jeunesse était un peu compliquée. Il y a des jeunes. Il ne s'agit pas de dire qu'on s'occupe des jeunes des quartiers de la politique de la ville ou des jeunes qui ont telle difficulté. Il s'agit de faire une proposition sur l'ensemble et de penser la jeunesse. Pour le territoire donné, l'appel à projets souhaitait qu'il y ait au minimum de l'intercommunalité. On parlait du principe que le territoire de la jeunesse sur des questions d'emploi, de culture, de sport, le seul territoire de la ville ne suffit plus, n'est plus à l'échelle de la jeunesse et qu'il fallait impérieusement demander que ce soit un niveau au-dessus. On a demandé au minimum une intercommunalité. Je précise que tous les lauréats du PIA jeunesse ne sont pas forcément des communautés d'agglomération, des communautés de communes. Il faut lire interco dans le sens de plusieurs collectivités qui s'associent. La réalité fait que, souvent, ce sont des collectivités administrativement constituées qui ont répondu. Des projets définis en concertation, je l'ai dit, avec les jeunes, avec les acteurs associatifs, avec les acteurs publics et avec le privé. C'est une logique très PIA de souhaiter que dans toutes les actions qu'il finance il y ait la logique du privé. On peut quand même y trouver un intérêt. En effet, pour des projets qui vont parler insertion professionnelle, accès à l'emploi, avoir tout de suite l'entreprise qui entre dans le projet, et qui ne sont pas forcément des sujets dont on est, nous-mêmes acteurs des territoires, très connaisseurs, et qui se met à la portée de politiques jeunesse pouvait avoir un intérêt. Une approche transversale et, j'aurais dû le mettre en premier, un pilotage stratégique et une vision stratégique. On n'a pas demandé le plus facile, c'est-à-dire que tous ces acteurs, élus, associations arrivent à définir leur vision de la jeunesse et ce qu'ils voulaient développer pour cette jeunesse.

Pour notre appel à projets, nous avons borné la jeunesse de 13 à 30 ans. Cela ne veut pas dire qu'on attendait des projets qui concernaient la totalité de ces jeunes. Je livre une petite frustration personnelle sur laquelle on pourrait échanger, c'est que la plupart des propositions sur les 69 reçues concernaient les 16/25/30 ans, l'insertion professionnelle, l'accès au logement, la mobilité, là où j'avais pensé qu'on avait un vrai enjeu pour travailler sur la jeunesse 13/16. Il y avait peu de choses qui se faisaient. Peut-être ne me rejoindrez-vous pas. On n'a pas réussi autant que ce qu'on aurait souhaité à avoir des projets qui nous proposent un regard sur la jeunesse dès cet âge-là, surtout dans des actions de

prévention. Mais j'ai été critiqué quand je l'ai dit hier dans un atelier. On a demandé une dernière chose à ces projets pour être candidats au PIA, c'est de tout de suite s'associer avec un labo universitaire, avec un cabinet ad hoc sur l'assistance à la maîtrise d'ouvrage. On parle beaucoup d'évaluation. L'Etat est friand d'évaluation des politiques publiques, en tout cas dans son discours. Il y aura une évaluation du PIA. Elle sera faite par le commissariat général à l'investissement et l'ANRU, son opérateur. On diligentera des cabinets qui vont évaluer si les fonds publics que nous avons donnés à des territoires, à des lauréats ont bien été utilisés pour ce qu'ils nous avaient présenté. Là, on n'est pas dans cette logique. On est davantage dans la logique qu'évoquait monsieur de Saint-Pol qui est l'accompagnement et maîtrise d'ouvrage. Comme on demande à ces territoires de transformer leur approche, il faut qu'ils soient accompagnés. Il faut qu'on ait le renfort de la recherche. Il faut qu'on prenne de la distance. Il faut que ces acteurs s'associent, aient un espace pour documenter, pour avoir une réflexion sur ce qu'ils produisent. En effet, cinq ans c'est long, il y aura des ajustements. Ils disent qu'ils feront comme ça, mais ils feront peut-être autrement. Il faut qu'ils puissent le documenter. Pour nous, acteurs de l'Etat dans cet appel à projets, on va récupérer cette documentation, cette connaissance, on va l'organiser, essayer de la rendre intelligible. L'idée est de nourrir tous les autres acteurs de la jeunesse. Le PIA a cette vocation humble de transformation des politiques jeunesse, mais il n'a que quelques lauréats. Il nous semblait important de pouvoir documenter, de montrer les conditions de transférabilité des bonnes pratiques de ces lauréats pour que tous les territoires qui n'ont pas pu répondre, qui n'ont pas été lauréats de l'appel à projets, et qui souhaitent néanmoins avoir une action sur la jeunesse et transformer leurs pratiques, puissent se saisir de ces bonnes pratiques. On va avoir cet effort consenti sur la documentation, l'évaluation, l'élaboration des conditions de transférabilité de ces projets. Quand je présentais l'appel à projets, je donnais beaucoup de chiffres de millions d'euros. J'ai choisi de ne pas le faire parce que je vous ai frustrés au début. Juste deux chiffres. Dans cet appel à projets, nous avons eu 69 candidatures. Dans le jury et dans le comité de pilotage, pour être cohérent avec ce qu'on demandait aux acteurs, étaient présentes des associations représentatives de la jeunesse également. Les décisions de sites lauréats ont été prises aussi avec le FFJ et le CNAJEP qui siégeaient au comité de pilotage et avec le ministère, bien entendu. 16 lauréats qui vont être accompagnés. Une carte se dessine avec 2 projets dans les outre-mers, 9 projets dans des zones très urbanisées, grandes villes et agglom., et 5 projets dans des territoires ruraux.

Frédéric Pairault, délégué général de l'ANACEJ : merci. Je vous propose qu'on fasse trois interventions maintenant et qu'ensuite on vienne vers la salle pour échanger, questionner, pour revenir aux deux dernières interventions pour que vous n'ayez pas un long tunnel d'interventions avant de pouvoir parler. On vient déjà de vous frustrer sur les millions d'euros que vous n'aurez pas dans le cadre du PIA. On va essayer de ne pas vous frustrer plus. Je vais inviter madame Allefresde vice-présidente du Département de l'Ardèche, lauréate du PIA. Elle va nous expliquer ce que, politiquement, un Département joue comme carte lorsqu'il souhaite animer territorialement ces politiques jeunesse, soutenir les initiatives dans le domaine des politiques jeunesse, initiatives des pays, des communautés de communes, des communes, des communautés d'agglomération. Quelle carte jouez-vous dans les politiques jeunesse qui ne sont pas, a priori, dans vos compétences premières, en tout cas pas dans vos compétences obligatoires ? Pourquoi vous saisissez-vous de ce marqueur politique ?

Laurence Allefresde, vice-présidente chargée de la jeunesse, citoyenneté, vie associative, Département de l'Ardèche : bonjour à tous. Je suis vice-présidente à la jeunesse, à la vie associative et à la citoyenneté. Si je me permets de décliner toute cette délégation, c'est parce que c'est une volonté évidente du président du Département lorsqu'il m'a confié cela. C'est un accompagnement de la jeunesse et un accompagnement vers l'engagement des jeunes, pourquoi pas dans la vie associative, jusqu'à conduire ces mêmes jeunes à la citoyenneté. Cette délégation est très transversale et fort intéressante. Dès ma prise de fonctions, j'ai choisi de rencontrer tous les acteurs de la jeunesse en Ardèche, toutes les associations, les missions locales, etc. J'ai constaté que tous ces acteurs jeunesse étaient tous au travail, travail très efficient, mais qu'ils n'avaient, pour certains, peu ou pas vraiment de liens entre eux. Même si depuis deux ans, il y avait ce qu'on appelle un peu familièrement au département le club des cinq, c'est-à-dire le Département, la CAF, la MSA, l'Etat et la Région qui avaient déjà commencé à travailler ensemble et à créer un premier petit groupe de partenaires. C'était les prémices. A cette période, le Département, avec la CAF et la MSA, avait lancé un diagnostic jeunesse qui nous a permis de faire différents constats dont celui qui concerne les communautés de communes sur le travail des coordinateurs jeunesse. On s'est rendu compte que beaucoup de coordinateurs jeunesse s'intéressaient aux jeunes jusqu'à 14/15 ans et qu'il y avait très peu d'actions pour des jeunes

plus âgés. De plus, la majorité de ces actions étaient surtout tournées vers des activités très ludiques. C'est un des premiers constats qui a été fait. Lorsque nous avons été informés de cet appel à projets, nous avons saisi cela comme l'occasion de continuer à repenser les politiques jeunesse puisque nous avons déjà commencé, comme je vous l'ai dit, avec le club des cinq. Comme on avait déjà un petit groupe de partenaires, le département n'avait pas envie de monter ça tout seul. On est allé très rapidement vers un groupe de partenaires assez conséquent. Ce projet AJIR était pour nous l'occasion de concrétiser la transformation souhaitée par les acteurs du territoire. C'était pour nous le processus qui nous engageait complètement dans une transformation de l'action publique telle que nous avons envie de la mener avec et pour les jeunes. C'était aussi l'occasion d'avoir le développement de démarches expérimentales et ambitieuses qui venaient alimenter des actions innovantes, sociales et organisationnelles réellement basées sur l'usage des jeunes et sur leurs besoins. Cette échelle départementale nous paraissait pertinente parce que déjà, avec les différents partenaires que je vous déclinerai après, tout le Département de l'Ardèche était couvert grâce aux actions de ces différents partenaires. C'était aussi pour nous l'occasion de nous diriger vers une simplification des différentes échelles d'intervention. Dans ce groupement de partenaires, nous sommes nombreux. Nous sommes partis dans une co-construction avec tous ces partenaires. Nous avons deux communautés d'agglomération, celle de Privas et celle d'Annonay. Nous avons le pays d'Ardèche méridional. Nous avons le pays du centre Ardèche, la CAF, la DDCSPP, la DIRECCTE, le PNR (parc naturel régional) des monts d'Ardèche, le réseau ITESS, le CRIJ Rhône-Alpes et le CERMOSEM. Le CERMOSEM est une antenne de l'université grenobloise installée en Ardèche qui nous permet d'avoir une évaluation constante au cours des cinq ans du PIA. Nous avons appelé notre projet AJIR : A comme Ardèche, J comme jeunesse, I comme innovation, R comme ruralité.

L'une des problématiques de ce département est une grande diversité des territoires. La partie est du département, le long de la vallée du Rhône, est très peuplée, bien desservie alors que la partie ouest du département vers le plateau a une densité de population beaucoup plus faible et la mobilité y est plus compliquée. La finalité de notre projet AJIR est notre ambition de créer un territoire à ruralité positive pour permettre à notre jeunesse de se projeter dans un parcours de vie en Ardèche. Une des particularités de la jeunesse ardéchoise est qu'elle a très peu envie de quitter l'Ardèche. Nous avons essayé de faire en sorte que cette jeunesse puisse la quitter un moment pour prendre part à la mobilité internationale par exemple, pour aller se former ailleurs, et pour être ensuite en capacité de revenir en Ardèche par choix de vie. Pour nous, cet appel à projets a aussi été l'occasion de repenser l'accompagnement des jeunes, en particulier ceux qui sont dans les zones très rurales, pour leur permettre d'accéder à l'information, pour leur permettre de résoudre des problèmes de mobilité assez importants. Une autre des ambitions de notre projet AJIR est de renforcer la coordination entre les acteurs publics pour accompagner cette jeunesse dans ses projets. Nous avons organisé tout cela autour d'une dynamique collective pour la construction d'une politique volontariste, dans laquelle on ait des jeunes réellement au cœur des décisions et au cœur de la mise en œuvre de ces décisions. Je vais reprendre plus précisément trois thèmes de ces ambitions. C'était créer le territoire collaboratif pour et avec les jeunes. C'était créer une continuité éducative qui permettent aux jeunes de se réaliser. C'était aussi favoriser l'ouverture, l'expérimentation et l'envie d'entreprendre. Nous l'avons fait avec une vingtaine d'actions que je ne vais pas vous donner maintenant. Le département de l'Ardèche a vraiment souhaité être chef de file de ce montage et de ce projet AJIR parce que nous souhaitons, dans la majorité de nos actions, toujours associer la jeunesse.

Nous avons créé une marque « Émerveillés par l'Ardèche » qui associe des acteurs culturels et économiques de notre territoire. Nous avons souhaité que les jeunes puissent y participer, rencontrer les acteurs économiques et les acteurs culturels. Ce projet a quelques difficultés. On peut aussi noter, par exemple, que dans certains territoires nous avons un peu de mal à aller à la rencontre des jeunes. C'est aussi par le biais de différentes actions mises au point pour ce projet que nous souhaitons arriver à toucher les jeunes. Dans les premières actions que nous avons l'intention de mener, actions, événements, mettre les jeunes en avant et faire en sorte qu'ils construisent leur projet, nous avons deux gros événements en préparation pour un futur très proche. C'est une journée à l'espace de restitution de la caverne du Pont d'Arc que nous souhaitons mener avec eux parce que nous avons envie de leur donner les clefs de cette journée de façon à ce que les jeunes puissent mener leur propre journée, choisir les acteurs du monde économique et autres qu'ils souhaitent rencontrer. Nous avons aussi en projet des états généraux de la jeunesse. Nous avons aussi, dans un futur ultra proche parce que c'est au mois de novembre, pour la troisième année déjà, la journée de l'engagement qui est organisée cette année à Annonay. Ce sera une journée dédiée à l'engagement des jeunes, mais aussi dédiée au lancement de notre projet AJIR pour sensibiliser les jeunes, que l'on n'aurait pas encore pu toucher, à

venir, à participer aux tables rondes et à entrer complètement dans le projet AJIR. J'ai oublié de vous dire que le CERMOSEM a participé à mettre les jeunes au cœur de ce projet AJIR. En effet, des jeunes en licence pro aménagement du territoire ont participé au début de ce montage à un diagnostic des jeunes du territoire. Le projet avance bien. Nous commençons à bien communiquer sur ce projet. Nous sommes très heureux d'avoir été lauréats parce que c'est une belle opportunité pour la jeunesse de notre département. Personnellement, j'aurais envie de continuer ce travail et de communiquer, d'échanger avec les autres lauréats. Je crois que c'est prévu lors d'une journée en novembre. Je voudrais aussi pouvoir continuer à travailler avec les candidats qui n'ont pas été lauréats. En effet nous avons tous participé à une réflexion importante et il serait dommage que, chacun, nous restions dans notre petit pré carré. Je souhaite vraiment pouvoir participer à une dynamique importante de tous ces territoires qui ont mené cette réflexion.

Frédéric Pairault, délégué général de l'ANACEJ : merci Laurence Allefresde. Je vais passer la parole à Isabelle Kuntz, directrice du CRIJ Rhône-Alpes. Elle a son actif l'accompagnement du PIA de l'Ardèche, qui est lauréat, et d'un autre PIA, qui lui n'est pas lauréat, qui est celui de la métropole lyonnaise. Pouvez-vous nous expliquer en quoi le CRIJ qui est une instance régionale a pu participer à cet accompagnement ? Quel était votre rôle ? Quelle dynamique d'animation avez-vous pu mettre en place dans le cadre de ce PIA et que vous mettiez peut-être déjà en place avant dans le cadre des réseaux information jeunesse, etc. ?

Isabelle Kuntz, directrice, Centre régional d'information jeunesse de Rhône-Alpes : bonjour à tous. Avant de répondre aux questions, je vais rappeler ce qu'est le réseau information jeunesse. Ce sont 1 300 structures labellisées information jeunesse en France et plus de 3 millions de jeunes accueillis chaque année. Le rôle de l'information jeunesse consiste à aider le jeune à trouver les bonnes infos pour faire des choix éclairés. Ce sont de véritables espaces d'éducation à l'information. Le CRIJ, le Centre régional d'information jeunesse, est un centre de ressources pour les jeunes, leurs familles, les professionnels de jeunesse et les élus. Nous sommes tête de réseau information jeunesse en Rhône-Alpes et on anime, forme et coordonne près d'une centaine de structures labellisées IJ en Rhône-Alpes. Nous travaillons avec ce réseau pour lui apporter des outils, de la méthodologie. Nous expérimentons pas mal de choses en faveur de la jeunesse et nous essayons ce que nous avons pu tester sur tous les territoires. Quels sont nos grands principes d'intervention ? Premièrement, simplifier l'accès à l'information pour les jeunes, un véritable maillage d'accueil de proximité. Mais nous allons aussi vers les jeunes, là où ils se trouvent, sur leurs lieux de vie, dans les collèges, dans les lycées, sur les campus, dans des salons, des forums, des festivals. Nous organisons nous-mêmes de gros événements comme la campagne « Jobs d'été » ou le forum des voyageurs et des petites formes comme les cafés métiers, les cafés colloques. Nous délivrons une information que nous souhaitons la plus fiable possible, adaptée aux besoins des jeunes. Nous permettons aux jeunes d'avoir accès en temps réel aux informations qui les concernent avec une présence active sur le net et sur les réseaux sociaux. Nous pouvons organiser tout ça grâce à un partenariat très dynamique avec le monde associatif, le monde économique, l'insertion, l'emploi, l'Éducation nationale, les médias. Nous participons évidemment au développement de politiques jeunesse. C'est ainsi que nous avons réagi très vite, dès la parution de l'appel à projets ANRU/PIA. Cet appel nous permettait d'initier un véritable service de recherche et de développement pour créer de nouvelles actions pour et avec les jeunes sur les territoires. Nous avons démarré dès février 2015, dès que l'appel à projets est sorti, avec la métropole de Lyon. Pourquoi ? Parce que la métropole de Lyon a été créée en janvier 2015. Et il n'y avait pas de politique jeunesse. On se disait que c'était une formidable opportunité de co-construire la politique jeunesse avec ces nouveaux élus qui arrivaient sur un nouveau territoire. Nous avons réuni tous les acteurs qui nous semblaient importants autour de cette proposition. Nous avons phosphoré, réagi et construit des projets qui nous semblaient pertinents. La difficulté est que les élus métropolitains avaient du mal à se mettre en marche par rapport à cet appel à projets car ils avaient tous leurs nouveaux territoires à découvrir. C'est la ville de Lyon qui a porté le projet en partenariat avec quatre autres communes : Vaulx-en-Velin, Villeurbanne, Vénissieux et Saint-Fons. Ces cinq communes de l'agglomération lyonnaise couvraient plus de 50% de la population de la métropole et plus de 50% de la jeunesse. Il y avait un véritable enjeu. Tous ces acteurs se sont mis dans une dynamique de création collective pour faire bouger les lignes et construire une véritable politique jeunesse pour permettre l'accès à tous les jeunes à leurs droits et à la formation. On a travaillé pendant plus de six mois. On a développé un projet qui nous semblait pas mal dans une vraie dynamique de travail en commun. Malheureusement, nous n'avons pas été lauréats. Toutefois, la

dynamique créée sur la ville de Lyon continue à faire des petits et je pense qu'il y aura des résultats même sans l'apport du PIA.

Par ailleurs, en tant que structure associative qui contribue à l'ingénierie de projet, on a été sollicité par le Conseil Départemental de l'Ardèche. C'était un vrai projet de construction sur un territoire rural. Dès que l'Ardèche a fait appel à nous, on a commencé à bouger toutes nos lignes et à réfléchir comment apporter de nouveaux projets dans ce territoire où il y avait plein de besoins. Vous avez entendu les problèmes de mobilité, les problèmes de couverture dans tout le département, d'accès à l'information des jeunes. On a imaginé un nouveau portail collaboratif créé par les jeunes et avec tous les acteurs de jeunesse du territoire, une plateforme où on aurait des paroles de jeunes, des vidéos de jeunes et des informations de toutes les structures qui œuvrent au quotidien pour les jeunes dans ce territoire. On a aussi imaginé des actions en faveur de l'itinérance des services, comment aller au plus près des territoires et leur apporter des actions d'information en travaillant avec les élus locaux, en travaillant sur la formation des élus, sur la possibilité de permettre des rencontres entre les jeunes et les élus, une meilleure connaissance des deux acteurs de la réalité des deux mondes. On a travaillé sur l'orientation tout au long de la vie avec des actions dès le plus jeune âge et dès les jeunes de 13 ans pour comprendre le monde économique, l'organisation de l'orientation, la découverte des métiers et la possibilité de trouver très vite un stage quand on est en 3^{ème} et qu'on n'a pas de réseau. On a travaillé à la création d'actions autour de la présence éducative du net puisqu'on fait partie de l'expérimentation des Promeneurs du net. C'est tout un panel d'actions, Info lab, la culture numérique, la création de données d'information par les jeunes pour les jeunes avec de nouveaux outils. Cette contribution de tous les acteurs du CRIJ et de tous les partenaires du territoire a permis de mieux comprendre les objectifs et ce qui nous fait bouger tous les matins pour œuvrer dans notre profession et dans notre quotidien professionnel avec un objectif sur cinq ans. Ça nous permet d'expérimenter, de tester, de peut-être se tromper, de recommencer pour pérenniser une action sur du long terme. Le CRIJ s'engage à ce que tout ce que nous aurons testé en Ardèche soit proposé dans notre réseau de territoires. C'est une très belle aventure. La dynamique a été mise en œuvre pour répondre à cet appel à projets. Cela a boosté tous les acteurs de tous les domaines qu'ils soient professionnels de jeunesse, du monde associatif, du monde de l'éducation, des institutions. C'était une vraie réussite. Affaire à suivre. On a démarré nos actions au 1^{er} janvier. On est à la fin du premier trimestre. On est en train de faire remonter tous les livrables, vidéos, supports, etc., à l'ANRU et au PIA. On espère qu'ils vont nous permettre de poursuivre dans de bonnes conditions. Pour nous, la nouveauté a été le travail mené avec le laboratoire universitaire, le CERMOSEM, qui nous a permis, de temps en temps, de faire un pas de côté, et d'observer ce qu'on était en train de construire avec un autre regard, de prendre un peu de hauteur. C'est une véritable formation-action qui va servir à tous les acteurs du projet. Merci.

Frédéric Pairault, délégué général de l'ANACEJ : merci Isabelle Kuntz. Je vous propose après ces trois interventions très axées PIA de poser des questions, de faire part de vos expériences dans ce cadre-là.

Olivier Josse, chargé de mission jeunesse à la ville de Saint-Herblain : nous avons été lauréats avec la ville de Nantes qui est chef de file du PIA. Je suis le référent entreprise. À Saint-Herblain, il y a 42 000 personnes qui travaillent et environ 45 000 habitants. J'ai cette particularité dans ma mission jeunesse. Vous parliez du partenariat à développer notamment avec le secteur économique. C'est un point fort. C'est associer l'ensemble des partenaires dont l'éducation populaire. Je viens ici depuis de nombreuses d'années. Peu d'entreprises sont présentes dans nos échanges. Elles sont très intéressées. On a un territoire dynamique d'un point de vue de l'emploi. Les entreprises s'intéressent à la responsabilité sociale de l'entreprise avec un territoire dynamique qui a besoin de main d'œuvre. Elles sont très peu associées à nos rencontres. Mais elles n'ont pas le temps de la réunionite que nous avons dans nos domaines. Il est important de le souligner. On est très imprégné de la démarche du PIA puisqu'on y a travaillé conjointement avec les villes de Rezé, Orvault, Saint-Herblain et Nantes. Ce sont les quatre plus grandes villes de Nantes métropole. Il y a un triple enjeu dans le PIA, notamment quand ce sont des collectivités villes qui s'associent. Il s'agit de réunir les autres villes métropolitaines avec un enjeu métropolitain fort. Vous l'avez rappelé. En effet, c'est une nécessité. Quand un jeune prend le tramway, il se fiche de savoir s'il habite Nantes, Rezé, Orvault ou Saint-Herblain. Il veut être aidé dans ses projets avec des jeunes de la ville d'à-côté. C'est une attention particulière qu'on doit porter. Je vous rejoins, madame Allefredse, pour dire que l'enjeu, pendant les cinq ans où on sera accompagné, est de pouvoir se rencontrer régulièrement. Essaimer, c'est aussi se dire que nos projets peuvent évoluer avec les bonnes pratiques de chacun, car il s'agit de projets. Je voulais témoigner que c'est un apport

très favorable. On aura besoin d'être innovant dans ce cadre-là. On aura besoin aussi de démontrer aux autres territoires qu'il faut s'associer à d'autres partenariats. Il faut appuyer ces partenariats. Il ne faut pas avoir peur de communiquer sur ces questions et avoir une cible. On sait qu'il y a des besoins. Tout à l'heure, vous avez dit que vous attendiez plus de projets en direction des 13/15/16 ans. On sait qu'il y a aussi des besoins à couvrir, et nos statistiques le montrent, pour les 16/25 ans. C'est peut-être aussi pour ça que les territoires ont porté principalement l'attention sur la formation, l'emploi, la recherche de stages et l'alternance qui sont difficiles à trouver pour nos jeunes.

Frédéric Pairault, délégué général de l'ANACEJ : merci beaucoup. Je peux témoigner comme membre du jury PIA. Un point nous a étonnés. Ça a été plus dur pour les grosses collectivités, les grosses agglomérations, voire pour les métropoles de s'organiser pour obtenir le PIA que pour les plus petites. Nantes a présenté deux fois son dossier. Ça a été pareil pour Lille. Lyon n'a pas fait le choix d'une deuxième lecture. On ne sait pas pourquoi. Peut-être avez-vous une analyse à porter là-dessus ?

Frédéric Bourthoumieu, conseiller jeunesse, Commissariat général à l'investissement : Je ne sais pas pourquoi. Mais on a fait également ce constat. Quand on a travaillé sur cet appel à projets, on avait bien conscience que ce n'était pas très facilitant pour les acteurs pour différentes raisons. Il y a eu la temporalité du lancement de cet appel à projets : en 2015 les Départements étaient en pleine recomposition. Les Régions, je n'en parle pas. On visait au minimum l'échelon intercommunal, mais pourquoi pas départemental et régional. Après, des contraintes se sont exercées sur nous. Néanmoins en lançant cet appel à projets, on se disait tous qu'on allait favoriser indirectement les grandes villes et notamment celles qui sont en politique de la ville qui auront eu un train d'avance avec l'élaboration partenariale du contrat de ville. On était sûr d'avoir massivement des candidatures de ces collectivités et qu'on aurait une difficulté. Notre vocation étant le changement, mais aussi de documenter cette transformation des politiques jeunesse, on avait comme parti pris d'avoir une diversité territoriale. Je parlais des outre-mers, du monde rural. Comment allait-on faire puisqu'on avait supposé qu'on aurait plutôt les grandes villes ? La réalité a été tout autre. On se disait aussi qu'avec cet appel à projets on s'adresserait à des collectivités qui avaient déjà une pensée, une stratégie sur la jeunesse et qui se diraient qu'elles passeraient à une marche supérieure, à une logique encore plus intégrée des politiques de jeunesse. Maintenant qu'on connaît les lauréats, on constate que probablement, dans le temps imparti parce que c'est essentiellement lié au temps de mobiliser les acteurs, de le préparer, ça ne veut pas dire que les autres n'étaient pas capables de le faire, il y a aussi un rapport au développement du projet dans le temps imparti, il fallait répondre avant le 30 juin 2016, qui a fait que ça a été aussi très sélectif pour cette raison, on constate que des territoires, notamment ruraux qui nous ont présenté, des collectivités d'agglomération ont pris l'opportunité de cet appel à projets pour dire on a des jeunes, on a des choses, on a des actions parcellisées sur le territoire, on n'a pas de politique jeunesse et cet appel à projets va nous permettre de mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire pour définir notre politique jeunesse. Ils ont été avantagés. Ils partaient d'une feuille blanche. Je ne dis pas que c'était facile. Ils ont construit ensemble. Mon hypothèse sur les grandes villes, c'est qu'elles se sont construites, elles ont une histoire avec la politique éducative. Parfois dans des colloques comme celui-ci, elles nous disent qu'elles ont pensé toutes les politiques publiques d'éducation, de jeunesse. Elles nous disent un peu comment faire. Finalement, elles ont eu le plus grand mal à revisiter ce qu'elles voulaient faire. Elles ne voulaient rien changer. Elles étaient d'accord pour dire qu'on parlait de politiques jeunesse intégrées, pour recevoir de l'argent et disaient que c'était trop compliqué pour elles, qu'on voulait qu'elles mobilisent tous les acteurs de l'emploi dans leur projet, mais qu'à l'échelle de leur territoire il y avait des centaines d'associations et qu'elles ne pouvaient pas le faire. Elles nous trouvaient toutes les raisons de ne pas le faire. Ça a été très discriminant. Un autre élément a été évoqué hier. Il peut y avoir débat. C'est un regard personnel sur mon expérience professionnelle. Au travers de mes expériences, j'ai constaté qu'il n'y avait pas vraiment de vision sur la jeunesse et que demander tout d'un coup à des acteurs de se réunir et s'entendre sur une stratégie avec cette logique de ce qu'on fait pour notre jeunesse, ce n'est pas aisé. Oui, on fait des actions. Mais a-t-on pensé les choses ? Il y a des territoires qui l'ont fait. Mais il n'y en a pas tant que ça. Mais on peut en discuter.

Frédéric Pairault, délégué général de l'ANACEJ : d'autres questions, témoignages ou interventions ?

Julien Napolitano, animateur point information jeunesse dans le Minervois, Hérault : comment a été diffusé l'appel à projets PIA ? Je ne sais pas qui a été au courant dans la salle, mais je n'ai pas l'impression que grand monde ait été au courant.

Frédéric Bourthoumieu, conseiller jeunesse, Commissariat général à l'investissement : premier élément de réponse, votre territoire a répondu à l'appel à projets. Vous ne le connaissiez pas, mais certains acteurs de votre territoire connaissaient l'appel à projets. Malheureusement, ils ne sont pas lauréats. Objectivement, le CGI n'est pas un grand professionnel de la communication. Il est passé par des canaux très institutionnels qui ne sont pas forcément les meilleurs. A chaque fois que je viens parler du PIA, j'ai cette question. Je ne l'ignore pas. On a des logiques d'administration centrale. On fait des réunions avec les directeurs régionaux de la jeunesse et des sports. Comment le reçoivent-ils ? Les directeurs régionaux de la jeunesse et des sports, de prime abord, n'étaient pas très contents d'un appel à projets national à un moment où les DR souffrent aussi parce qu'elles ont moins de crédits d'intervention. Voir arriver des appels à projets nationaux dotés de fonds publics très importants dans lesquels ils n'ont pas grand-chose à décider, ils ne sont pas très associés à la gouvernance de l'action, est un peu compliqué. Il y a eu une première réaction un peu difficile. Je pense que des DR ont mieux fait la communication que d'autres. On a aussi compté sur les réseaux nationaux des jurys comme l'AFEV, les grandes têtes de réseau. Mais j'en conviens on doit améliorer les choses dans ce domaine. En effet, il y a eu une très grosse sélectivité du fait de cette communication. Pour conclure, on s'est demandé comment les territoires, les premiers lauréats avaient eu l'info. On savait qu'on n'avait pas été bon. Il y en a qui ont réussi à aller chercher l'information parce que les premiers lauréats, le pays de Bresse, le syndicat mixte de la Picardie maritime avaient réussi à trouver l'information. Est-ce la DR de ces territoires qui a été particulièrement offensive ? Dans certains territoires, les DR, après notre réunion de Paris, sont arrivés dans leur territoire en disant qu'ils voulaient un projet à tel endroit. Ils ont fait des commandes et l'information est passée. D'autres ont peut-être mis un peu plus de temps. On a notamment eu un effet en Ile-de-France. On a attendu jusqu'à la fin pour avoir un projet. On imaginait en avoir des dizaines. On aurait pu ne pas avoir de lauréat en Ile-de-France, ce qui à titre personnel ne me pose pas de problème puisque le CGI, le commissariat général, dit qu'on ne fait pas d'aménagement du territoire et qu'on n'a pas vocation à donner à tout le monde. On est sélectif, on l'assume. Mais ne pas avoir l'Ile-de-France était un peu compliqué. Il y a eu trois candidats dont un était éligible.

Isabelle Kuntz, directrice, Centre régional d'information jeunesse de Rhône-Alpes : au sein de l'UNIJ, on a décidé de créer une cellule de veille sur tous ces appels à projets. Au CRIJ, on l'a vu dès qu'il est sorti parce que j'ai la chance d'avoir dans l'équipe quelqu'un qui fait de la veille. L'UNIJ est l'Union Nationale Information jeunesse. On l'a diffusé à l'UNIJ pour que tous les réseaux se bougent autour de ça parce qu'on avait vu l'opportunité de développer un service recherche et développement IJ sur les territoires. Je ne sais pas comment c'est arrivé jusqu'à vous ou pas arrivé. En tout cas, depuis cet appel à projets, on a décidé de créer une cellule de veille pour permettre à tout le réseau IJ d'avoir l'info en même temps et le plus tôt possible. Peut-être pour contredire, quand on a eu l'appel à projets, on l'a tout de suite fait remonter à la direction régionale jeunesse et sports qui était super volontaire. Ils n'en avaient pas encore eu connaissance. Ils étaient surpris qu'on les informe. Mais je leur ai dit que c'était aussi ça l'information jeunesse. Ils ont tout de suite été partants et nous ont accompagnés tout au long de l'ingénierie de projet dans les deux territoires.

Frédéric Pairault, délégué général de l'ANACEJ : c'est ce que disait monsieur Bourthoumieu. Chaque région et chaque directeur régional n'ont pas investi de la même manière ce dispositif. J'ai l'exemple de La Réunion. Ils ont tellement investi le projet qu'ils en sont co-porteurs. Cela peut poser d'autres questions. Quand les services de l'Etat portent un projet d'appel à projets de l'Etat, ça peut poser d'autres questions.

Marine Gérard, Coordinatrice de projets, Centre de Ressources Cohésion Sociale et Urbaine de la Réunion : Vous venez de parler de nous, donc je réagis. On fera partie de la structure qui portera le PIA à la Réunion. Bravo à tous ceux qui ont obtenu le PIA. Je ne pense pas que le PIA soit une fin en soi. Il doit être un outil, un levier pour construire cette politique globale, coordonnée et cohérente que les jeunes attendent des acteurs. Trois, quatre, cinq ans passent vite.

Frédéric Pairault, délégué général de l'ANACEJ : pour qui travaillez-vous ?

Marine Gérard, Coordonnatrice de projets, Centre de Ressources Cohésion Sociale et Urbaine de la Réunion : on travaille pour la Fabrique jeunesse portée par le Centre de Ressources Cohésion Sociale et Urbaine de la Réunion. Actuellement, c'est une plateforme. Mais on fera partie du prodij qui portera le PIA. Comment les acteurs qui ont obtenu le PIA voient-ils ce que je viens de dire ?

Laurence Allefresde, vice-présidente chargée de la jeunesse, citoyenneté, vie associative, Département de l'Ardèche : il ne faut pas voir le fait d'être lauréat comme un effet d'aubaine. De même qu'il ne fallait pas non plus le voir comme la possibilité, et seulement la possibilité, d'obtenir des fonds nouveaux. C'est en ça que cet appel à projets est très important, c'est vraiment une façon nouvelle de penser, de travailler, de réagir par rapport à la jeunesse. C'est là-dessus qu'il faut rester bien concentré pour qu'après les cinq ans on soit toujours dans cette même dynamique. Il est important que l'on puisse se rencontrer les uns les autres pour continuer à faire vivre l'effervescence née de cet appel à projets.

Frédéric Pairault, délégué général de l'ANACEJ : il y a eu beaucoup de difficultés dans le jury à voir comment les collectivités allaient associer les jeunes. On s'est rendu compte que, pour la gouvernance et l'évaluation, le travail avec les jeunes n'était pas une habitude des collectivités qui ont présenté un projet et même de certaines qu'on pouvait connaître par ailleurs qui ne voulaient pas présenter de projet PIA parce qu'elles n'avaient pas de réponse sur cette obligation d'associer les jeunes à la construction du PIA et à son évaluation. Le PIA a eu cet effet intéressant d'obliger des collectivités à se poser des questions. Et c'était aussi plus facile pour certaines petites collectivités de mettre ça en place que pour les plus grosses. De mon point de vue, il y a l'enjeu de la participation des jeunes et de la co-construction du projet avec les jeunes. Je vais prendre une dernière question avant de revenir aux interventions.

Joëlle Ballot, vice-présidente du comité départemental de la FCPE de l'Allier : j'entends beaucoup de partenaires. Je me demande, quand on a entre 13 et 18 ans et qu'on n'est pas majeur, où est la place du parent pour aider le jeune sur le terrain. Avez-vous rencontré les associations de parents d'élèves pour aller de l'avant dans ces mises en place ?

Frédéric Pairault, délégué général de l'ANACEJ : la question se pose au CRIJ et au Département de l'Ardèche. Avez-vous fait un travail particulier avec les associations de parents d'élèves ou d'autres parents parce qu'il n'y a pas que les parents d'élèves ? Hier, on parlait de parentalité.

Laurence Allefresde, vice-présidente chargée de la jeunesse, citoyenneté, vie associative, Département de l'Ardèche : nous sommes beaucoup entrés en contact avec les jeunes d'abord parce que nous avons déjà des dispositifs départementaux qui nous mettaient en lien avec les jeunes. On a en particulier deux dispositifs tournés vers des actions citoyennes. Les jeunes sont accompagnés par des adultes. On a eu quelquefois des projets portés par les parents ou par d'autres associations d'adultes qui aident les jeunes. Effectivement, on a déjà été en contact avec pas mal de jeunes. On a un second dispositif qui s'appelle « Citoyen moi aussi » qui s'adresse à des jeunes presque autonomes par rapport à leur projet, donc pas en lien particulier avec des parents d'élèves. Nous n'avons pas clairement rencontré d'associations de parents d'élèves. Mais il existe des coordonnateurs jeunesse qui travaillent beaucoup dans le domaine de la parentalité.

Frédéric Pairault, délégué général de l'ANACEJ : pouvez-vous nous expliquer ce que sont ces coordonnateurs jeunesse parce que tous les départements n'en ont pas ? C'est un dispositif assez spécifique qui structure bien votre politique.

Laurence Allefresde, vice-présidente chargée de la jeunesse, citoyenneté, vie associative, Département de l'Ardèche : les coordonnateurs jeunesse sont au sein des communautés de communes qui ont pris la compétence jeunesse. Ils sont chargés de faire l'animation jeunesse pour ces communautés de communes.

Frédéric Pairault, délégué général de l'ANACEJ : eux pouvaient être en lien avec les parents dans le cadre de leur travail sur la parentalité. Dans tous les projets que j'ai lus, il y avait assez peu de place

donnée aux parents d'élèves. Je vous le dis assez clairement. Les deux dernières questions avant de revenir aux interventions.

Marie-Agnès Moiriat-Girabet, chef de projet du pôle jeunesse, Conseil Départemental du Puy-de-Dôme : nous avons candidaté à un projet PIA. Malheureusement, nous n'avons pas été retenus. Je voulais réagir à ce que disiez concernant les jeunes. Vous évoquiez des territoires qui n'ont pas candidaté parce qu'ils n'avaient pas de jeunes.

Frédéric Pairault, délégué général de l'ANACEJ : je n'ai pas dit ça. J'ai dit qu'ils ne savaient pas comment faire participer les jeunes à la construction de leur projet. Ce n'est pas tout à fait pareil.

Marie-Agnès Moiriat-Girabet, chef de projet du pôle jeunesse, Conseil Départemental du Puy-de-Dôme : c'est un raccourci. En revanche, nous nous sommes donné les moyens d'associer les jeunes sur des territoires difficiles, fragiles ou isolés, des territoires ruraux où, souvent, ils n'ont pas une place majeure, pas visible si ce n'est quand ils posent des problèmes. C'était très intéressant. Et c'est aujourd'hui les acteurs du projet PIA à qui j'ai le plus de mal à expliquer que, comme on n'a pas le projet PIA, ce qui a été évoqué ensemble, leurs aspirations et ce qui a été travaillé ne vont pas pouvoir se traduire de manière concrète sur leur territoire. C'est un témoignage. Ce n'est pas compliqué d'expliquer à madame le recteur qu'on n'est pas lauréat. En revanche aux jeunes, c'est difficile. Pour ne pas rester sur cette note triste, nous nous sommes rapprochés du département de l'Ardèche qui a été lauréat en jury avant nous. On a créé des collaborations entre techniciens extrêmement fécondes. Ils ont porté notre volonté d'y arriver. Ils nous ont accompagnés. Et c'est ce qu'il reste de plus positif de l'expérience.

Frédéric Pairault, délégué général de l'ANACEJ : par ailleurs, ça a probablement créé, y compris chez les jeunes, des envies d'interpellation de vos élus départementaux ou de la ville centre pour faire bouger les lignes des politiques publiques. Ça peut aussi créer ça. On ne sait pas.

Simon Bailleul, CAF de la Gironde : j'ai une question à poser à madame la vice-présidente du Département de l'Ardèche : comment le projet va-t-il évoluer avec la réforme territoriale en cours, c'est-à-dire les évolutions de compétence entre Région et Département et les reconfigurations territoriales des intercommunalités ? En effet, dans la présentation, elle parlait d'un travail avec les agglomérations et les pays. Comment cette question a-t-elle été prise en compte dans le projet AJIR ?

Laurence Allefresde, vice-présidente chargée de la jeunesse, citoyenneté, vie associative, département de l'Ardèche : pour l'instant, nous menons un travail avec les deux communautés d'agglomération de l'Ardèche. On ne peut qu'imaginer que d'autres communautés de communes vont s'associer et qu'on aura affaire à d'autres communautés de communes plus importantes que les existantes. Par rapport aux pays, nous avons toujours trois pays en Ardèche. Deux sont très investis dans ce projet. Certains, déjà, avaient commencé par habitude à travailler avec nous à travers le programme LEADER. Nous conservons, pour l'instant, cette habitude de travail dans l'état actuel. On n'a pas imaginé de mouvements très importants. On s'adaptera si mouvements différents il doit y avoir.

Frédéric Pairault, délégué général de l'ANACEJ : a priori, il ne semble pas, dans la loi égalité citoyenneté qui devrait être votée à la fin de l'année ou ce qui a été voté dans la loi NOTRe, qu'il y ait d'interdiction à quelque collectivité que ce soit de s'emparer de la question de la jeunesse. Même le chef de filât par les Régions n'empêchera pas les Départements, que ce soit l'Ardèche ou le Puy-de-Dôme, de travailler dans une direction spécifique.

(...)

Laurence Allefresde, vice-présidente chargée de la jeunesse, citoyenneté, vie associative, Département de l'Ardèche : pour les échéances à venir, on est déjà au courant des fusions qui vont avoir lieu. Les contacts sont déjà pris avec les futures communautés de communes.

Isabelle Kuntz, directrice, Centre régional d'information jeunesse de Rhône-Alpes : je souhaiterais répondre à la question précédente sur la parentalité. Dans l'une des actions, par exemple l'itinérance des services, il est prévu de travailler sur tous les territoires avec les habitants et les parents.

Cela va se mettre en œuvre prochainement. On n'a pas oublié les parents. Dans les 13/30 ans, il y a déjà des jeunes parents et on ne les oublie pas non plus.

Frédéric Pairault, délégué général de l'ANACEJ : je vais passer la parole à Franck Préseume qui est le président du CRAJEP et secrétaire général de la Ligue de l'enseignement 38, de l'Isère. Il va nous donner l'éclairage des associations de jeunesse et d'éducation populaire dans cette organisation territoriale et voir quel rôle peuvent jouer les associations de jeunesse et d'éducation populaire, quel lien elles ont avec les collectivités, comment ça peut s'organiser et quels partenariats peuvent se développer pour faire bénéficier de vos compétences tous les acteurs d'un territoire.

Franck Préseume, président du CRAJEP Rhône-Alpes : ça fait beaucoup de questions !

Frédéric Pairault, délégué général de l'ANACEJ : et vous avez 20 minutes !

Franck Préseume, président du CRAJEP Rhône-Alpes : bonjour à tous et à toutes. Je vais parler un peu de moi pour commencer. Ce n'est pas ce que je préfère. Je préfère le faire au début comme ça vous saurez d'où je parle. Mon activité principale quotidienne est le secrétariat général de la Ligue de l'enseignement, fédération des œuvres laïques de l'Isère. La Ligue de l'Isère fait partie des lauréats, pas nous, mais l'association Y-Nove, l'Y grenoblois de l'agglomération de Grenoble. Cette association s'est créée pour répondre à l'appel à projets et qui l'a obtenu. Je pourrai y revenir tout à l'heure. Il me paraît intéressant de faire le lien avec le PIA. Je suis président du CRAJEP. Le CRAJEP est le comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire. Je vous en dirai un mot tout à l'heure. J'aime bien aussi dire que je suis élu d'une petite commune de 8 000 habitants. Je n'ai jamais été agent territorial. Mais quand on est élu d'une commune de 8 000 habitants, parfois, on est un petit peu à la limite. Vous savez de quoi je parle. Puisqu'on a parlé des parents d'élèves, je suis aussi parent, ça fait un peu perso, d'une famille un peu nombreuse. C'est ce qui nous permet de rester jeunes. On le disait hier dans un atelier. Pour des quinquas comme moi, ça permet de rester jeune d'avoir des enfants assez nombreux. Je dis souvent que je suis un regard croisé à moi tout seul parce que j'ai tous ces rôles-là. Et cerise sur le gâteau, je suis enseignant au départ.

Quels sont les réseaux qui sont dans le CRAJEP ? Dans le CRAJEP, il y a les Éclaireuses et Éclaireurs de France, Familles rurales, Léo Lagrange, les Francas, l'École des parents, les MRJC, l'URHAI, les MJC en Rhône-Alpes, l'AROEVEN, Unis-Cité, Co-Travaux, la Ligue de l'enseignement, les CMEA, les Foyers ruraux, les Scouts, Guides de France, l'UFCV, l'AFEV, le CPCV et la JPA. J'espère que tous ces noms vous disent quelque chose. Ça montre la diversité de nos réseaux. On a un projet 2015/2017 en trois points. C'est d'abord renforcer nos dynamiques de réseau parce que nous croyons au réseau. Le CRAJEP peut paraître être un truc, un machin. Mais on se rencontre beaucoup, on échange beaucoup. C'est important. Le Neuj'pro en est un bon exemple. Nous essayons de porter notre parole collective auprès des institutions. C'est ce que je vais tenter de faire aujourd'hui. Nous avons à repenser notre gouvernance. Nous n'avons pas encore un CRAJEP Auvergne-Rhône-Alpes. Je suis désolé, je parle au nom du CRAJEP Rhône-Alpes. Mais nous sommes en constitution. On a une réunion importante au mois de novembre à Clermont-Ferrand pour essayer de mettre nos statuts en cohérence avec la nouvelle territorialité. On a quelques actions concrètes en Rhône-Alpes. On porte, on portait, je n'ai pas encore la réponse, une plateforme sur le service civique pour l'accompagnement des petites collectivités et des associations qui n'ont pas de réseau. On est en discussion pour la suite. On travaille beaucoup sur la formation à la laïcité. On est un partenaire de la DR notamment dans le cadre du SIEC. Je ne vais pas entrer dans le détail. Nos sommes administrés par un bureau, un conseil d'administration. Dans mon intervention, je serai, de temps en temps, dans une parole collective du CRAJEP. Vous verrez que, parfois, je m'échappe un peu. Je n'ai pas de clochette pour dire que c'est moi qui parle et pas le CRAJEP. Mais je vous dirai peut-être quand je m'échappe un peu de mon rôle de parole collective. On a travaillé avec l'ensemble de nos associations pour essayer de voir ce qu'on avait en commun. Toutes celles que j'ai citées ne sont pas toutes dans le même champ. On s'est mis d'accord sur trois choses. C'est d'abord d'être d'accord sur les démarches participatives. Dans les politiques jeunesse, ça paraît une évidence. Mais je crois que c'est important. Tous nos réseaux travaillent avec des démarches participatives les plus montantes possibles et pas descendantes. Nous nous appuyons sur une présence territoriale importante. Je n'ai pas de chiffres. On a beaucoup de mal dans nos réseaux à faire remonter des chiffres. Mais avec tous les réseaux que je vous ai cités, notre présence sur le terrain est très importante avec les accueils de loisirs, les maisons des jeunes, les foyers de jeunes travailleurs, les chantiers de jeunes, etc. Nous avons des champs d'intervention variés : éducation, engagement,

culture, loisirs, citoyenneté, sport pour tous, vacances, information, accompagnement social, développement des solidarités, défense des droits, formation, insertion, logement, mobilité, échanges internationaux, pour ne citer que quelques-uns.

Nous avons, lors des dernières élections régionales, proposé un document pour dire ce qu'on pensait de l'action régionale. On s'appuie sur cinq items : favoriser le vivre ensemble et l'expérience vécue des valeurs citoyennes, promouvoir l'engagement des jeunes, développer la co-construction des politiques publiques, j'y viendrai tout à l'heure, c'est vraiment le sens de ma présence ici, agir en faveur de la formation et favoriser les mobilités et mobilités des jeunes. On aimerait travailler avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour insister sur la construction et la co-construction d'une approche intégrée des politiques de jeunesse. C'est ce qui nous rassemble au CRAJEP. C'est ce pourquoi on travaille ensemble. Je vais aller plus directement dans la réponse aux questions et la réponse à la table ronde. La question est : comment trouver une structuration territoriale cohérente et apte à mener des politiques jeunesse ? Notre structuration territoriale existe. Certains disent que les départements vont peut-être baisser en compétence, voire disparaître. Je n'y crois pas une seconde. C'est un avis personnel. Clochette ! Il faudra bien qu'on fasse avec le millefeuille tel qu'il existe aujourd'hui : les Régions, les Départements, les intercos qui vont monter en puissance et les communes qui seront toujours un échelon important pour les politiques jeunesse. Une des choses qu'on peut travailler avec la région est ce chef de filât qui n'est pas vraiment acquis. Pour moi, l'inter-territorialité, dont parlait monsieur de Saint-Pol tout à l'heure, passe forcément par les politiques territoriales et les politiques de contractualisation entre la Région et les échelons, notamment les intercos. On parle de nouveaux contrats territoriaux. Les CDDRA ont disparu. Je ne sais pas encore, peut-être que certains dans la salle le savent ou à la tribune, s'il y aura des volets jeunesse dans ces contrats territoriaux. Ça me semble d'une importance capitale si on veut que, dans les intercos, on parle de jeunesse. Je suis aussi conseiller communautaire. Je l'ai oublié dans mes différentes caquettes. On parle très peu de jeunesse dans mon interco et je pense dans beaucoup d'intercos. C'était aussi le sens des PIA de remettre ces politiques-là. S'il y avait un combat à mener avec la Région, c'est de mettre un volet jeunesse dans les contrats territoriaux pour les années qui viennent.

Je vais tenir un propos un peu plus personnel. Pour moi, un point de vigilance est important. C'est la nécessaire prise en compte du projet associatif et citoyen dans les politiques publiques. Je vais enfoncer des portes ouvertes. Je me disais que si vous étiez là au Neu'pro c'est que vous êtes un public qui a envie de travailler avec les autres et pas tout seul dans son coin, sinon vous ne seriez peut-être pas là. Dans des colloques comme celui-ci, on s'adresse à des gens déjà convaincus. Mais je vais quand même enfoncer cette porte ouverte. Ça pourrait essayer. Au CRAJEP, on défend l'idée que personne ne détient la vérité, encore moins dans les politiques jeunesse et que c'est l'ensemble des acteurs, élus, agents territoriaux, associations de jeunesse et d'éducation populaire qui peuvent ensemble travailler à une meilleure politique jeunesse. On ne peut pas dire que la politique jeunesse est transversale et en même temps ne pas mettre de transversalité entre les acteurs. Ça me paraît une évidence. Je dirai même plus. Pour moi, c'est un problème de démocratie. Je suis élu alors je peux le dire. Parfois, on a tendance à dire, une fois qu'on est élu, vous m'avez élu, je fais ce que je veux. Les agents territoriaux peuvent parfois détenir la vérité et ont tendance à tirer la couverture à eux. C'est pareil pour les enseignants. Et les associations peuvent se dire qu'elles ont leur projet associatif et qu'elles le défendent mordicus et qu'elles vont aller au guichet pour défendre leur projet associatif et pour pouvoir le faire vivre. C'est terminé. Ça a existé dans les années passées. C'est terminé. Tout le monde doit faire un pas vers l'autre. On doit forcément travailler ensemble. On est bien dans un problème de démocratie locale parce que c'est exactement la même chose avec les citoyens. Aujourd'hui, le citoyen peut se débarrasser de la question en disant j'ai voté, maintenant débrouillez-vous. Les élus peuvent se sentir surpuissants une fois qu'ils sont élus. Si on est dans le citoyen consommateur, les institutions surpuissantes, on va vers les marchés publics pour les associations et on y est dans beaucoup de domaines. Nous, on défend la co-construction à tous les échelons. On va plutôt vers de la contractualisation, vers des conventions pluriannuelles, vers de la co-construction des politiques. Au CRAJEP, dans toutes nos associations, dans le quotidien, notre combat est ce combat pour traduire cette co-construction dans des conventions pluriannuelles qui réfléchissent, qui mettent de la stratégie et pas seulement des actions qui viennent de je ne sais où. C'est ce que je voulais dire dans un premier temps.

Frédéric Pairault, délégué général de l'ANACEJ : merci beaucoup. Dernier intervenant de la table ronde, Hugues Grout, membre du Comité d'animation du Forum français de la jeunesse. Vous avez aussi vingt minutes.

Hugues Grout, membre du Comité d'animation du Forum français de la jeunesse : merci. Bonjour à toutes et à tous. Merci d'avoir eu la patience de rester jusqu'à maintenant et d'écouter les jeunes se plaindre un peu.

Frédéric Pairault, délégué général de l'ANACEJ : le jeune !

Hugues Grout, membre du Comité d'animation du Forum français de la jeunesse : il y en a un ici. Il faut qu'il parle un peu. Les jeunes se plaignent un peu, mais ils vont proposer beaucoup. Je représente le Forum français de la jeunesse. Je pense que tout le monde ici ne connaît pas le Forum français de la jeunesse. Peut-être que personne ne connaît le Forum français de la jeunesse. Ce serait dommage parce qu'on existe depuis un moment maintenant. Le Forum français de la jeunesse est l'organe de représentation des jeunes par eux-mêmes. On réunit quatre collèges : un collège partisan, un collège associatif, un collège syndical et un collège étudiant. Avec différents critères qui correspondent aux différents collèges, on essaie de réunir les principaux acteurs de ces différents milieux. On essaie de réunir les principaux mouvements de jeunes politiques. On essaie de réunir les principales associations, les principaux syndicats et les principales associations d'étudiants. Ce qui tourne au cœur du Forum français de la jeunesse, c'est l'engagement jeune. Vous disiez tout à l'heure qu'il y a différentes formes d'engagement et différentes formes de jeunesse. Selon moi, la richesse du Forum français de la jeunesse est la pluralité et la diversité des engagements qu'on y trouve. Aujourd'hui, un jeune a concrètement trois raisons de s'engager dans la politique par exemple. La première est la volonté de débattre, de jouer des coudes au sein de la société. La deuxième est de rencontrer l'autre, découvrir de nouveaux horizons qu'on n'aurait pas pu découvrir dans son école, dans sa famille ou dans sa ville. La dernière est l'une des plus importantes selon moi. C'est la volonté de grandir, la volonté de se développer, de se valoriser. J'ai vu l'affiche du Conseil Départemental de la jeunesse de l'Allier qui met en gros « Grandir ». L'engagement, chez les jeunes, est là pour ça aussi. On attend des jeunes qu'ils grandissent. Il y a des jeunes déjà qui s'engagent pour ces raisons-là, pour grandir et pour aller chercher plus loin. C'est pour ça qu'entre 2010 et 2013 il y a plus de 30% d'augmentation d'engagements chez les jeunes dans l'associatif. En 2013, ici aussi on manque de chiffres et c'est toujours un peu compliqué, on a atteint 3 300 000 jeunes qui se sont engagés dans des associations. Et pourtant, c'est un peu l'aspect pessimiste, aujourd'hui 53% des Français considèrent que les jeunes sont paresseux. Aujourd'hui, 63% des Français considèrent que les jeunes sont égoïstes. C'est un vrai problème. Avant même de commencer à parler de politique de la construction des territoires, il faut revoir la vision qu'on a du jeune dans la société parce que les jeunes s'engagent. Il faut les voir comme ça. J'y reviendrai tout à l'heure, mais il ne faut pas seulement consulter le jeune, il faut l'amener à co-construire la politique. C'est très important. Il y a de nouvelles formes d'engagement, ancrées dans les territoires, qui émergent et qui sont initiées par les jeunes. On peut déjà parler de la démocratie deux points zéro. Je pense que vous avez tous remarqué que les jeunes sont un peu des cyber-citoyens. Certains d'entre vous ont peut-être vu la primaire hier. Je vous invite à aller voir les débats sur Twitter. J'aimerais qu'on puisse faire la moyenne d'âge de ceux qui participaient à ces débats. Ils ont dit que les jeunes ont déserté la politique. Ce n'est pas le cas. Les jeunes prennent position, ils s'engagent. Ils ont seulement différents moyens de le faire.

Il y a un autre point. C'est le développement solidaire et le développement collaboratif. Les jeunes sont les premiers à adorer ça. Les jeunes sont les premiers à vouloir développer ça. Quand je dis ça, je pense tout de suite aux AMAP. Ce sont les associations de maintien de l'agriculture paysanne. Souvent les AMAP, dans certains territoires, dans certaines régions, sont le dernier lien qui unit l'agriculteur à la ville, ou même l'agriculteur à la communauté. Dans plein de territoires, ce sont les jeunes qui tiennent les AMAP et ce sont les jeunes qui se battent pour que les AMAP restent là. Il faut le valoriser, il faut le voir. Jean-Claude Richez, un chercheur de l'INJEP, parlait de casser et de rompre avec l'image véhiculée par les jeunes, c'est-à-dire l'image du paresseux, du débile dans son fauteuil en train de regarder « Tellement vrai ». Aujourd'hui, il faut voir les jeunes avec différents ancrages. Et c'est la transition que je trouvais bien hier pour parler des territoires et qui, je le réalise, est tirée par les cheveux. Il faut voir les jeunes de différentes manières. Et surtout, il faut les voir dans leur territoire. Il faut voir les jeunes dans leur ancrage local. Je ne vous dirai pas que les jeunes sont l'avenir de la région. Je ne vous dirai pas que les jeunes sont le présent de la région. Le concret est que les jeunes sont le seul et unique rempart que nous avons contre le vieillissement de la population et contre le vieillissement du territoire. C'est logique. C'est la nature qui veut ça. Il faut attirer les jeunes. J'en arrive au point extrêmement pessimiste, mais après je dirai tout ce que le FFJ propose pour l'avenir de tout ça. J'en arrive à cette réforme du territoire et j'en arrive à la loi égalité citoyenneté. Le FFJ a fait en mai 2015 un séminaire

sur cette réforme territoriale et les conséquences sur les jeunes et les organisations de jeunesse. Le bilan était le même qu'aujourd'hui, je pense. C'était pour ça que je reçois l'excellente question de monsieur, c'est-à-dire qu'il y a une opacité monstrueuse autour de cette réforme territoriale et autour des nouveaux acteurs de la jeunesse. La loi égalité citoyenneté déclare que ce sont les Régions qui vont piloter les politiques de jeunesse.

Frédéric Pairault, délégué général de l'ANACEJ : elles seraient chefs de file.

Hugues Grout, membre du Comité d'animation du Forum français de la jeunesse : ça rejoint ce que j'essaie de dire. Et ça pose trois problèmes selon moi. Le premier, le plus inquiétant, et qui inquiète tout le monde ici, est la fusion des budgets. On parle d'harmonisation. On parle de mutualisation des budgets. On a tous la réponse ici. Quand des Régions fusionnent, le budget va-t-il être harmonisé vers le haut ou vers le bas ? Je vous laisse deviner. L'autre gros problème, selon moi, est l'opacité. Il y a une vraie opacité aujourd'hui sur deux points et c'est très inquiétant. Le premier point est que le jeune ne sait pas à qui parler. Il ne sait pas quel est son interlocuteur principal. On parle d'appel à projets, je trouve ça très bien, encourageant. Mais à qui sont faits ces appels à projets ? Qui concernent-ils ? À qui en parle-t-on ? Ici, un monsieur très bien dit : qui en a parlé ? Qui a communiqué à leur sujet ? Est-ce que des jeunes ont pu se dire à un moment qu'ils avaient envie ? J'ai envie de dire à madame aussi qu'il ne faut pas s'arrêter là. Il ne faut pas dire que, puisque vous n'avez pas été lauréats, c'est mauvais. Non. Vous avez des jeunes qui s'engagent. C'est votre travail à vous maintenant de les garder, de les tenir et de les faire travailler plus. C'est tellement rare. Faites-le. Ils ne demandent que ça visiblement. Il y a une vraie inquiétude sur l'échelon décisionnel. Personne et encore moins les jeunes ne savent qui décide pour eux. C'est le gros problème ici. On va laisser différents acteurs s'imposer sur la question des jeunes. Mais les jeunes ne savent pas qui décide pour eux. Les jeunes ne savent pas si c'est la Ville. Les jeunes ne savent pas si c'est le Département. Ils ne savent pas non plus si c'est la Région. C'est très inquiétant. En effet, quand un jeune s'engage, s'il n'a personne en face de lui, au bout de deux semaines, il arrête. Le dernier point, avant d'arriver à ce que le FFJ propose et d'être un peu plus optimiste, est l'échelon territorial. Les jeunes n'ont pas une mobilité énorme. Je pense à la Nouvelle Aquitaine. Un jeune ne peut pas s'engager et être partout sur son territoire. Si c'est bien la Région qui devient l'acteur principal du jeune, que fait le jeune qui n'a pas de voiture ? Que fait le jeune qui n'a pas de transport le dimanche ? Je vous rappelle que la semaine ils sont à l'école, ils sont en cours. On leur demande d'apprendre, c'est très bien. Nous, on s'engage le week-end principalement. Le week-end, il y a moins de transport. Comment va faire le jeune ? C'est très pratique, très concret. C'est très important. C'est ce qui fait que nous avons créé les forums régionaux de la jeunesse. On s'était demandé comment on allait les organiser. Par exemple, en Nouvelle Aquitaine, on en a créé trois. On est resté sur les anciennes régions. En effet, il serait idiot, excusez-moi de le dire, pour nous, de rester appuyés sur la nouvelle région. On ne peut pas demander à nos jeunes de se déplacer à Angoulême tous les dimanches, peut-être une ou deux fois par mois, pour se réunir. Ils ne peuvent pas le faire. On va chercher un échelon plus simple, plus favorable au débat. C'est pour ça qu'il est très important aussi d'encourager, de valoriser l'engagement local. On va faire en sorte, à partir d'octobre, novembre, comme nos amis du CRAJEP, de développer le plus possible de FRJ en région et à des échelons différents. Mais c'est compliqué parce qu'il faut trouver les acteurs locaux et à qui on s'adresse. Ce n'est que des nouvelles barrières à l'engagement direct des jeunes et à la représentation directe des jeunes par eux-mêmes. Je rejoins encore nos amis du CRAJEP sur un point très important qu'on oublie très souvent. C'est que les jeunes ne sont pas un label. Les jeunes ne sont pas une marque qu'on appose sur une loi, qu'on appose sur un texte à la fin, ou même qu'on appose sur un projet. Les jeunes, il faut les consulter dès le début. Même, les jeunes doivent être en amont, ils doivent être pendant et ils doivent être après le diagnostic. C'est ce qui compte. C'est la co-construction. Les jeunes sont partie intégrante de la République. On dit tous que la République n'a pas d'âge, que la République, les citoyens... Mais intégrez les jeunes. Vous êtes ici visiblement tous des acteurs du territoire. Intégrez les jeunes dans la décision et vous verrez qu'ils ont plein de choses à dire, qu'ils ne demandent que ça. Un des points les plus importants est qu'il faut rompre avec la consultation épisodique du jeune qu'on consulte quand le projet est terminé. On va lui dire tu as vu, c'est bien, on t'a mis un terrain de basket et on t'a mis deux bus de plus le week-end. Veux-tu bien signer ça ? Ce n'est pas comme ça que le jeune aura envie de s'engager plus. Je vous assure. Un dernier point sur cet engagement et sur ce que le Forum français attend concrètement de ces politiques territoriales. Il attend plusieurs choses. Il part du constat qu'il n'y a aucune structure concrète, véritablement appuyée pour la jeunesse. Il n'y a pas un vrai cadre institutionnel de l'engagement de la jeunesse. C'est un vrai problème aussi. Je veux bien

croire qu'il y a plein d'organisations qui se battent pour la jeunesse, je trouve ça très beau au Neu'pro, c'est la preuve qu'il y a plein de volontés. Je ne suis pas du tout en train de dire que les politiques s'endorment, que les organisations s'endorment et que les jeunes ne sont pas représentés. Je demande juste qu'il y ait plus de concret. Si on veut que la jeunesse s'implique, il lui faut un cadre institutionnel pour s'impliquer. Peut-être, peut-on s'inspirer de ce que les jeunes font le plus. Des régions et des territoires le font. Les jeunes n'ont pas besoin qu'on leur dise comment s'investir. Ils le font. Je vous ai parlé de Facebook et de Twitter. Et si les Régions prenaient un peu plus en main tout ça ? Il est super facile sur Twitter d'interpeller son élu. On peut tomber sur le community manager. Mais sur Twitter, on peut aussi s'adresser directement à un élu régional, on peut aussi s'adresser directement à un élu municipal. Ça, il faut l'institutionnaliser, il faut le mettre en avant. Ça va être un des points les plus importants. Même au niveau national, je sais que le FFJ va faire une grande campagne sur la participation des jeunes au vote et à la vie politique en France. Le numérique et le i-débat vous permettront de rester connectés à la jeunesse. Il faut le mettre en avant.

Ensuite, il y a d'autres points. Il y a les Conseils départementaux de la jeunesse, les Conseils municipaux de la jeunesse, les Conseils régionaux de la jeunesse. Ce sont les centres et les engagements qu'il faut vraiment mettre en avant. Il faut vraiment mettre en avant que des jeunes choisissent, le samedi et le dimanche, d'aller s'enfermer dans des salles municipales pour discuter de l'avenir de la politique entre eux. Il faut le valoriser. La loi égalité citoyenneté met seulement en avant l'engagement étudiant. La loi égalité citoyenneté dit, texto, qu'il faut valoriser l'engagement étudiant. Que fait-on des autres ? En effet, plein de jeunes s'engagent partout ailleurs que dans leurs études. Moi le premier. Je me suis engagé en politique quand j'avais 18 ans. Ça m'a bouffé la vie, ça m'a bouffé mes études. Mais ça n'a pas été un problème. J'ai tout mené de front. Je ne peux pas tolérer qu'on dise, aujourd'hui, qu'on ne va valoriser qu'un seul type d'engagement sous prétexte que les jeunes sont des jeunes, qu'ils sont étudiants et qu'ils doivent s'investir seulement là-dedans. Ce n'est pas vrai. Il y a un autre point, c'est que les Conseils municipaux, les Conseils régionaux, les Conseils économiques sociaux des régions et même les CA universitaires doivent s'inspirer de ce qui est fait en ce moment et qui marche très bien, c'est ce qu'on fait au CESE. Le CESE a intégré depuis peu un groupe jeunesse. Ce groupe est ultra dynamique. Il avance vite. J'en fais un peu la pub parce que le FFJ en est membre. Il faut prendre en compte tout ça. Les CESER, par exemple, doivent intégrer directement un groupe jeunesse dans leur région. Il y a plein d'organisations de jeunes dans leur région. Ils méritent de prendre place dans le débat. Les CESER sont là pour ça. Je conclurai sur l'importance d'expérimenter, de financer et de créer de plus en plus de structures pour les jeunes, pour leur donner l'envie de s'engager parce que, quand on a commencé à goûter à l'engagement, je pense qu'on ne s'arrête pas.

Frédéric Pairault, délégué général de l'ANACEJ : merci Hugues Grout pour ton intervention. Dans mon souvenir, il y a eu une tentative de mandater tous les CESER pour qu'ils aient deux jeunes représentants d'associations de jeunesse en leur sein. Beaucoup de Régions ont eu du mal à trouver deux jeunes. Ce n'est pas parce que les jeunes ne voulaient pas. Mais parmi les associations de jeunesse et d'éducation populaire, il y en avait beaucoup qui avaient du mal à laisser la place à des jeunes. On préfère mettre dans les CESER des gens qui ont un peu plus d'expérience. Je pense que c'était le problème. Y a aurait-il des questions, des interventions, des demandes de précisions pour nos deux derniers intervenants ?

Simon Charreau, Bureau information jeunesse d'Indre-et-Loire : bonjour à tous et à toutes. C'est moi qui suis venu sur la place des jeunes hier. Et j'y reviens encore aujourd'hui pour faire écho à ce que vous disiez. J'ai été président de l'association « Réseau engagé des volontaires » qui a pour but de défendre ce dispositif et de le faire valoir. Très rapidement, quand on arrivait sur le territoire, on nous a mis des bâtons dans les roues. Je me suis engagé comme administrateur dans une grosse association majoritairement représentée par une certaine tranche d'âge. Dès le début, on m'a dit que je n'avais pas trop ma place, voire pas du tout. Ou alors à l'inverse, on nous met la pression. Il faut venir, intervenir, être présent. Par exemple, on a demandé à notre association REV d'intervenir dans toute la région Centre-Val-de-Loire. On était soit étudiant, soit salarié à côté de notre engagement. Nos interventions, comme vous le disiez, c'est le week-end, le soir. Autrement, c'était compliqué. Il fallait prendre des congés, des heures de récupération. Ce n'est pas le genre de choses qu'on peut faire tout le temps. C'était juste un petit témoignage. Il y a quand même une certaine reconnaissance de la jeunesse et de l'investissement. Il ne faut pas être trop négatif. C'était aussi une forme de reconnaissance que de nous demander d'intervenir dans toute la Région Centre-Val-de-Loire. Mais c'était aussi une forme de pression pour nous.

Frédéric Pairault, délégué général d l'ANACEJ : l'INJEP pourrait nous éclairer avec des chiffres. Mais je ne vais pas vous prendre à froid comme ça, Thibaut. Les instances de décision dans la vie associative ou politique sont très majoritairement tenues par des hommes blancs, sexagénaires et plus. Leur vision de la société n'est pas forcément la même que celle d'un jeune salarié ou d'un jeune étudiant, ne serait-ce que pour la disponibilité.

Martine Pénard, élue déléguée à la petite enfance jeunesse de la commune de Décines Charpieu, Rhône : je voulais témoigner en tant qu'élue de ma commune sur ce que vient de dire monsieur. Je vais témoigner sur notre ville cet après-midi sur la jeunesse. Dans certains quartiers, en fonction de la sociologie de la ville, nous avons des étudiants et des jeunes. Dans l'Est lyonnais, ces jeunes, avant de pouvoir s'investir, ont pour beaucoup un problème de travail pour des raisons existentielles, leurs parents ne pouvant pas les aider. Dès qu'ils sortent des cours ou qu'ils ont fait leur travail lié à leurs études, ils sont à la recherche d'un emploi ou en train de travailler. Il ne faut pas ignorer qu'ils ne peuvent pas toujours s'investir. D'autre part, j'ai entendu qu'il fallait faire intervenir les jeunes. Nous-mêmes dans notre commune, nous donnons la chance à des jeunes. J'ai à côté de moi Laurie qui n'ose pas témoigner. Elle a été en master 2 des sciences de l'éducation et de l'administration publique. C'est elle qui nous a fait l'observatoire de la jeunesse. Pourquoi un observatoire de la jeunesse ? Pour savoir ce dont les jeunes auraient besoin dans notre territoire. Nous allons faire la restitution à la fin de l'année. Merci.

Frédéric Pairault, délégué général de l'ANACEJ : heureusement que les élus sont là pour parler à la place des jeunes qui n'osent pas prendre la parole !

Pauline : bonjour. Je suis jeune et je ne suis pas élue. Je vais prendre la parole directement. Je voudrais réagir sur deux ou trois points. D'abord, je suis interpellée en tant que travailleuse professionnelle de la jeunesse aujourd'hui dans une institution publique, également militante dans plusieurs associations d'éducation populaire qui font partie du CRAJEP. Je ne suis pas du tout d'accord quand on dit qu'il n'y a pas de structures pour les jeunes. On est assez nombreux dans cette salle pour se dire qu'il y a des structures pour les jeunes. Notre question ne porte pas sur où sont ces structures, elle porte sur la façon dont on les fait vivre, sur la place qu'on laisse aux jeunes dans ces structures-là. On ne peut pas dire qu'il n'y en a pas. Beaucoup sont en difficulté économique, mais elles sont là. Elles sont vivantes. A titre personnel, je suis dans le conseil d'administration d'une grosse association d'éducation populaire dont le règlement intérieur stipule que la moitié du conseil d'administration doit être constituée par des moins de 30 ans. On dirige une association avec 10 salariés. On a des moins de 30 ans. On se forme en interne. Il faut valoriser ces structures sur le territoire. Il est important de dire que des choses existent. Cette association est grenobloise. Elle s'appelle Cap Berriat. Elle fait partie du PIA de l'agglomération grenobloise. Un deuxième point sur les formes d'engagement. Vous dites qu'il n'y a pas de jeunes dans les institutions, qu'on n'arrive pas à les faire venir. Peut-être qu'il faut se poser la question de ce qu'on attend de l'engagement des jeunes. On est en train de demander aux jeunes de s'engager dans des structures institutionnelles qui ne répondent pas à leur regard, à leurs envies d'engagement et à leurs besoins. Ça ne veut pas dire que les jeunes ne s'engagent pas. Ça veut dire que leurs formes d'engagement ne sont pas celles qu'on attend. Il ne s'agit pas de mettre le jeune dans un conseil d'administration, dans un comité de pilotage pour faire joli et dire qu'on fait de la place aux jeunes dans nos conseils d'administration. Il s'agit de voir comment ils s'engagent et comment on reconnaît leurs formes d'engagement plutôt que de dire qu'ils ne s'engagent pas.

On voit la mouvance créée par « Nuit debout » pendant les contestations sur la loi travail, ces mouvements qui continuent d'exister malgré tout bien qu'ils n'aient aucun relais médiatique. En ce moment à Sarcelles en région parisienne, des jeunes font de l'inter-quartiers entre des quartiers qui sont en opposition les uns aux autres pour accueillir des migrants et presque faire de la compétition pour qui va accueillir le plus de migrants dans les quartiers de Sarcelles. C'est désinstitutionnalisé, mais c'est des jeunes qui s'engagent et qui s'engagent à leur manière à eux. La question à se poser est comment on reconnaît leur forme d'engagement plutôt que d'essayer de les faire entrer dans les nôtres.

Franck Présuney, président du CRAJEP Rhône-Alpes : je voulais parler d'Y-Nove. Je trouve que c'est une bonne réponse à ce que vient de dire Pauline. Y-Nove est lauréat du PIA dans la Métropole de Grenoble. C'est le rapprochement entre le point de vue un peu caricatural que j'ai exprimé tout à l'heure où chacun est dans son pré carré et des formes d'engagement des jeunes. Pour moi, il y a

quelque chose de central dans le projet Y-Nove. C'est pour ça qu'avec La Ligue on y allé. La Ligue de l'enseignement peut être vue comme un vieux machin. J'en suis bien conscient.

Frédéric Pairault, délégué général de l'ANACEJ : vous n'avez que 150 ans.

Franck Présemy, président du CRAJEP Rhône-Alpes : on n'a que 150 ans. Pas moi ! Je disais qu'il fallait casser nos habitudes. Pourquoi est-on allé dans Y-Nove ? C'est parce qu'il y a de la place pour les jeunes. Il y a une innovation, c'est les agoras qu'on va tenter de créer. C'est un vrai challenge de demander à des jeunes de venir dans quelque chose qui n'est pas vraiment institutionnel, mais quand même un petit peu, mais qui est innovant. Une des réussites, ou pas, du projet Y-Nove sera qu'on est capable, comme le dit Pauline, que des jeunes, qui s'engagent de façon disparate, et c'est très bien comme ça, viennent dans ces agoras, s'emparer du projet Y-Nove pour nous bousculer, nous les vieux machins. Il y a un vrai challenge. On y est allé pour ça. On y est allé aussi pour être en cohérence avec l'idée de co-construction. C'est aussi entre nous. Je ne l'ai pas dit tout à l'heure. Les associations ne savent pas bien co-construire aussi, ne serait-ce qu'entre nous. On dit qu'on va co-construire avec les institutions. On se bat là-dessus. Même entre nous, on se regardait. Je peux le dire ici, avec Cap Berriat, pendant très longtemps, on ne s'est pas parlé, et aujourd'hui on se parle. On est à un tournant de la démocratie associative.

Hugues Grout, membre du Comité d'animation du Forum français de la jeunesse : j'ai introduit mon propos sur les émergences et les nouvelles formes d'engagement chez les jeunes, le collaboratif, le solidaire, selon ce que vous venez de dire par exemple. Je ne dis pas qu'il n'y a pas de nouvelles formes d'engagement chez les jeunes. Je ne dis pas que les jeunes ne s'engagent pas. Au contraire. Au sujet des structures, je suis un peu plus refroidi que vous. C'est ce qui fait la richesse du débat. On parle de structures un peu différentes. Mais je le vois au quotidien dans les partis politiques. Il y a différentes écoutes du jeune, différentes valorisations du jeune et différentes manières de mettre en valeur le jeune. Je ne dis pas qu'aucune structure ne prend en compte la parole des jeunes. Je dis juste qu'à certains moments il faudrait la prendre de manière plus spécifique et plus sérieuse. On manque vraiment aujourd'hui d'un cadre structurel quand on parle des jeunes. Si ce n'est pas votre point de vue ou si ce n'est pas votre point de vue local, c'est très bien. Encore une fois, je ne doute pas, je l'ai dit au début et Neu'pro en est la preuve, que des municipalités, des structures se battent tous les jours pour faire en sorte que les jeunes prennent plus de place, que des CA font en sorte que les jeunes prennent plus de place. Je n'en doute pas une seconde. Je dis juste qu'à échelle globale, et je vous mets au défi de le contredire, la jeunesse, selon moi, n'est pas reconnue à sa juste valeur. Ce point est peut-être un peu agressif ici. Mais cette considération est partagée par énormément d'organisations du FFJ. On a le MRJC, la JOC, le mouvement des jeunes socialistes, la FAJ, l'UNEF. On a un tas d'organisations qui se battent. Ce sont des jeunes qui s'engagent tous les jours. Quand il s'agit d'être écouté, quand il s'agit d'aller trouver un interlocuteur, parce qu'on est jeune, c'est différent. Pour moi, c'est un problème aujourd'hui. C'est simplement ce que je voulais mettre en avant.

Edith Maruejols : bonjour. Je suis géographe du genre et je travaille sur la mixité-égalité et le genre dans les espaces jeunesse, sur la question large des jeunes. La représentativité est une question durable dans la vie des êtres humains. Cette problématique n'est pas seulement liée au fait d'être jeune. C'est aussi une problématique des femmes et des jeunes femmes que la reproduction de ce que vous expliquez très bien sur le type d'engagement. Les élus hommes et les personnes qui sont sur la parole citoyenne ou sur la citoyenneté même dans le monde associatif ont été jeunes. J'ai plus de 40 ans. J'ai été aux jeunesses socialistes quand j'étais étudiante. Je peux vous dire que la parole des femmes à cette époque, et encore aujourd'hui, est d'une inégale valeur, pas que celle des femmes, celle aussi des autres hommes. Il y a une crise de représentativité assez importante. Je rejoins ce qu'a dit la collègue sur les espaces jeunesse et sur la prise en compte de la parole des jeunes. Sur toutes ces questions de participation, conseils citoyens dans les politiques de la ville, même sur ce qu'a dit la dame sur les fédérations de parents d'élèves, sur la place des parents et des parentes d'élèves, c'est souvent des femmes qui sont dans les écoles, il y a des espaces d'expression, de parole collective qu'il faut déjà repérer et ressource sur ces questions. Il ne faut pas non plus mettre de côté la parole des personnes qui sont au quotidien auprès des jeunes dans les MJC, dans les politiques jeunesse, dans les territoires qui remettent en cause la valeur d'expertise, d'usage de ces professionnels qui sont en direct au quotidien dans les missions locales, sur les questions de violence conjugale intrafamiliale. La remettre en cause directement en disant que ce n'est pas un jeune qui s'exprime, je trouve ça assez

dommageable. Je pense que la co-construction, c'est aussi des niveaux de positionnement sur la société des professionnels, des paroles directes. La question de la citoyenneté, la question de qu'est-ce qu'être une femme et qu'est-ce qu'être un homme sur nos territoires, on ne peut pas la lisser en disant simplement une parole d'un jeune vaut la parole de tous les jeunes et de toutes les jeunes. Merci.

Frédéric Pairault, délégué général de l'ANACEJ : je vous remercie. Une table ronde à cinq ce n'est pas simple. C'est beaucoup de patience. Merci pour la concision de vos interventions. Merci à tous et à toutes pour votre écoute.